Euskararen erakunde publikoa
Office public de la langue basque

Propositions d'affectation des aides financières 2022 : opérateurs conventionnés et appel à projets action linguistique

2022ko dirulaguntzen esleipen proposamena: hitzarmenez lotu eragileak eta hizkuntza jarduera proiektu deialdia

Contexte et présentation du projet :

L'Office Public de la Langue Basque et le Gouvernement de la Communauté autonome d'Euskadi (CAE) ont depuis 2007 établi un partenariat en matière de politique linguistique, formalisé par une première convention-cadre signée le 7 février 2007. En 2021, dans la continuité des partenariats précédents formalisées depuis 2007, les deux partenaires ont reconduit ce partenariat pour une nouvelle période allant de 2021 à 2025.

Cette convention-cadre, déclinée chaque année par une annexe annuelle, prévoit notamment que les deux partenaires apporteront ensemble un soutien financier aux opérateurs privés du Pays basque de France, par le biais d'un fonds commun composé des contributions financières des deux institutions.

Ainsi, pour 2022, l'OPLB et le Gouvernement de la CAE ont décidé de mettre en place un fonds commun de 1.930.000 € (stable depuis 2017), abondé à hauteur de 1.530.000 € par l'OPLB et de 400.000 € par le Gouvernement de la CAE.

Ce fonds est réparti en deux ensembles financiers :
- un premier ensemble doté de 1.793.500 € pour soutenir par le biais de conventions 14 opérateurs identifiés de l'action linguistique,
- un second ensemble doté de 136.500 € pour soutenir les initiatives des autres opérateurs par le biais d'un appel à projets.

Le lancement de l'appel à projets a été effectué le 4 avril 2022, et au 29 avril 2022, date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide financière, en plus des 14 opérateurs identifiés de l'action linguistique, 28 opérateurs ont présenté 45 projets (38 opérateurs pour 55 projets en 2021).

Chaque demande d'aide financière a fait l'objet d'un examen concerté entre les services de l'OPLB et du Gouvernement de la CAE et d'une proposition conjointe.

L'ensemble de ces éléments ainsi que les propositions d'affectation des aides financières sont détaillés dans les documents suivants annexés au présent rapport :
- Annexe 1 : Propositions d'affectation des aides financières 2022

Testuingurua eta proiektuaren aurkezpena:

Euskararen Erakunde Publikoak eta Eusko Jaurlaritzak, hizkuntza politika arloan partaidetza bat eratu dute 2007tik hona, 2007ko otsailaren 7an formalizatua izan dena lehen hitzarmen-marko baten bidez. 2007az geroztik adostu aitzineko hitzarmenen jarraipenean, bi izenpetzaileek erabaki dute 2021ean partaidetzaren berriz bideratzea 2021etik 2025erainoko epealdi berri batentzat.

Hitzarmen-marko hori, urte guziez urteko eranskin baten bidez deklinatzen da urteko lanak zehaztuz, eta Iparraldeko eragile pribatuei zuzentzen zaien diruztapen era zehazten du, bi instituzioek elkarrekin elikatzen eta osatzen duten lankidetzarako fondo baten bidez.

Honela, 2022ko, Euskararen Erakunde Publikoak eta Eusko Jaurlaritzak 1.930.000 €ko fondoa (2017az geroztik kopuru bera) elkarren artean osatzea erabaki dute Euskararen Erakunde Publikoak 1.530.000 € jarriz eta Eusko Jaurlaritzak 400.000 €. Fondo hori bi dirutza multzotan banatzen da:
- 1.793.500 €ko lehen dirutza multzoa euskararen alorrean lanean diharduten 14 eragile jakinen diruz laguntzeko hitzarmen baten bidez,
- 136.500 €ko bigarren dirutza multzoa beste eragileen iniziatibak diruz laguntzeko, proiektu deialdi baten bidez.

Proiektu Deialdia 2022ko apirilaren 4an ireki da, eta 2022ko apirilaren 29an, diru-laguntza eskaera txostenak helarazteko epean, euskararen alorrean ari diren eragile nagusiez gain, 28 eragilek 45 proiektu aurkeztu dituzte (2021ean, 38 eragilek 55 proiektu aurkeztu zituztelarik).

Diru-laguntza eskaera bakoitza Euskararen Erakunde Publikoaren eta Eusko Jaurlaritzaren zerbitzuek elkarlanean aztertu dituzte, esleipen proposamen bateratu bat egin aurretik.

Datu horiek guziak, eta proposatzen diren diru-laguntza esleipenak, honako bozkatzeko txosten honi juntatuak diren ondoko dokumentuetan zehaztuak dira:
- 1. eranskina : 2022ko dirulaguntzen esleipen proposamenak

- Annexe 2 : Tableau des propositions d'aides financières dans le cadre du conventionnement d'opérateurs identifiés de l'action linguistique
- Annexe 3 : Tableau des propositions d'aides financières dans le cadre de l'appel à projets action linguistique
- Annexe 4 : Cahier d'instruction des demandes des opérateurs identifiés
- Annexe 5 : Cahier d'instruction des projets déposés dans l'appel à projets action linguistique
- Annexe 6 : Règlement appel à projets 2022

Délibération :

Compte tenu de ces éléments, l'Assemblée générale de l'OPLB décide :

- d'adopter les propositions d'aides financières telles que détaillées dans la documentation annexée au présent rapport à voter ;
- d'autoriser le Président de l'OPLB à signer les notifications et conventions venant préciser les modalités de soutien aux projets soutenus ;
- d'autoriser le Président, pour les opérateurs identifiés de l'action linguistique, à mandater un premier versement dans les meilleurs délais alors même que toutes les conventions ne seraient pas signées, de manière à répondre aux besoins de trésorerie des opérateurs concernés ;
- d'engager sur le budget 2022 une enveloppe financière de 1.930.000 € pour permettre le soutien financier décidé.

Adopté à l'unanimité.

- 2. eranskina: Hitzarmen bidez lotuak diren hizkuntza jarduerako eragile identifikatuei egindako dirulaguntza proposamenen taula
- 3. eranskina: Hizkuntza jarduera proiektu deialdiko dirulaguntza proposamenen taula
- 4. eranskina: Identifikatuak diren eragileen dirulaguntza eskaeren azterketa-txostena
- 5 eranskina: hizkuntza jarduera proiektu deialdian jasotako proiektuen azterketa-txostena
- 6. eranskina: Hizkuntza jarduera proiektu deialdiaren 2022ko araudia

Erabakia:

Elementu horiek kontuan harturik, EEPko Biltzar Nagusiak erabaki zuen:

- bozkatzeko txosten honi txertatua de dokumentazioan zehaztutako diru-laguntzak proposatu bezala onestea ;
- diruz lagunduak diren proiektuei lotu hitzarmen eta jakinarazpen ezberdinen izenpetzeko baimena Lehendakariari ematea ;
- euskararen alorrean lanean diharduten elkarte-eragile jakinentzat, lehen isurpenen bideratzeko beharrezkoa den baimen oro Lehendakariari ematea, nahiz eta hitzarmenak eragile bat edo besterekin ez izenpetuak izan, eta hau, tesoreria beharrei erantzuteko asmoz ;
- 2022ko aurrekontutik 1.930.000 €ko dirutzaren esleitzea, erabaki diren diru laguntzen emateko gisan.

Aho batez onartua.

Euskararen erakunde publikoa
Office public de la langue basque

Annexe 1
Propositions d'affectation des aides financières 2022 : opérateurs conventionnés et appel à projets action linguistique

Préambule :

En 2022, le fonds commun mobilisé pour l'appui financier des opérateurs privés par l'OPLB et le Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi (CAE) est de 1.930.000 €, abondé à hauteur de 400.000 € par le Gouvernement Basque et de 1.530.000 € par l'OPLB. Le montant du fonds commun n'a pas évolué depuis 2017.

Comme convenu dans la convention-cadre 2021-2025 entre l'OPLB et le Gouvernement de la CAE, les modalités de mobilisation du fonds de coopération relèvent de la responsabilité du comité de pilotage mis en place par les deux partenaires. Par ailleurs, l'annexe à cette convention cadre prévoit que ce comité de pilotage peut proposer un réajustement de la répartition des deux ensembles financiers en fonction des projets présentés par les opérateurs. Un opérateur identifié (Euskal Hedabideak soutenu à hauteur de 8.000 € en 2021) n'ayant pas déposé de dossier cette année, il est proposé de répartir le fonds commun en deux ensembles financiers de la façon suivante :

- un premier ensemble financier de 1.793.500 € (-8.000 € rapport à 2021) visant à soutenir, sous couvert de conventions, 14 opérateurs identifiés de l'action linguistique dont les activités croisent pleinement le programme des actions à mener en partenariat entre l'OPLB et le Gouvernement Basque,
- un second ensemble financier de 136.500 € (+8.000 € par rapport à 2021) visant, dans le cadre d'un appel à projets action linguistique ouvert à tout autre opérateur privé du Pays Basque de France, à soutenir les projets portés par ces opérateurs pour développer la transmission et l'usage de la langue basque.

1. Les opérateurs identifiés de l'action linguistique

S'agissant du premier ensemble financier de 1.793.500 €, il est proposé de poursuivre en 2022 au même niveau l'appui financier conventionnel aux opérateurs identifiés qui portent ou soutiennent une offre de services visant le développement de la transmission et de l'usage de la langue basque, étant rappelé que, hormis pour deux opérateurs (Uda Leku et Aldudarrak Bideo) avec qui la mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens a été finalisée, pour chacun des autres opérateurs, les modalités de partenariat et de financement seront définies pour 2022 au travers d'une convention annuelle, dans l'attente de la mise en place avec eux d'une CPOM, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 26 mars 2020, et en tenant compte des décisions d'adaptation liées à la crise sanitaire (cf. décision du Bureau de mai 2020 et les points 1, 2 et 3 de la Note d'information du 25 mars 2021 sur l'état d'avancement de la mise en place des CPOM avec les opérateurs identifiés).

Les propositions d'affectation des aides sont déclinées comme suit par domaines et par opérateurs (cf. Tableau récapitulatif des aides financières sollicitées et des propositions d'engagement en Annexe 1.1.) :

- **Dans le domaine de l'enseignement :**

  - **Fédération Seaska (fédération des ikastola** regroupant 38 établissements : 33 ikastola du 1er degré, 4 collèges et 1 lycée polyvalent, scolarisant au total près de 4.000 élèves de la maternelle au lycée) : proposition d'engagement de 405.000 € (= à 2021), pour soutenir la fédération dans son action d'appui à la transmission et à l'usage de la langue basque (notamment formation initiale et continue des enseignants, appui pédagogique, recrutement et gestion du personnel enseignant et éducatif activités visant le développement de l'usage extrascolaire de la langue basque, communication et sensibilisation, aide à la gestion des ikastola en comptabilité et gestion des ressources humaines.

- **Associations de parents d'élèves** :

  - **Ikas-Bi (association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue)** : proposition d'engagement de 40.000 € (= à 2021) en soutien aux activités de promotion de l'enseignement bilingue menées par l'opérateur, en cohérence avec la convention cadre établie en 2015 qui précise les modalités de partenariat Ikas Bi - OPLB pour la conduite par Ikas Bi d'une action permanente de terrain de promotion et de suivi de l'enseignement bilingue au plus près des écoles en complémentarité et appui de la politique publique menée par les pouvoirs publics regroupés au sein de l'OPLB : soutien aux projets d'ouverture, soutien aux projets d'enseignement immersif, relais des parents d'élèves pour la défense de l'enseignement bilingue et l'usage de la langue basque (représentation des parents dans les établissements bilingues), information et sensibilisation des familles, continuité scolaire, etc.

  - **Biga Bai (association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue)** : proposition d'engagement de 23.000 € (= à 2021), en soutien à la conduite par Biga Bai d'une action permanente de terrain de promotion et suivi de l'enseignement bilingue au plus près des écoles, en complémentarité et appui de la politique menée par les pouvoirs publics regroupés au sein de l'OPLB : promotion de l'enseignement bilingue (information des parents, communication…), participation aux travaux de développement de l'offre d'enseignement bilingue et de structuration qualitative de ces enseignements (projets d'ouverture, d'enseignement immersif, continuité), relais des parents d'élèves pour la défense de l'enseignement bilingue (représentation des parents dans les établissements bilingues), incitation des équipes pédagogiques au montage de projets visant l'usage de la langue basque.

  - **Euskal Haziak (association de parents d'élèves et d'enseignants de l'enseignement privé confessionnel bilingue)** : proposition d'engagement de 28.000 € (= à 2021) en soutien au projet porté par l'association en matière de promotion de l'enseignement bilingue dans l'enseignement catholique, en lien avec la DDEC : participation aux travaux de développement de l'offre d'enseignement bilingue et de structuration qualitative des enseignements bilingues en appui de l'action menée par l'OPLB en lien avec la DDEC, actions de promotion de l'enseignement bilingue (organisation de journées portes ouvertes, communication), actions visant le développement de l'usage de la langue basque (semaine du théâtre inter établissements, concours de littérature, événements et sorties…).

- **Dans le domaine de l'apprentissage du basque par les adultes :**

  - **Aek (fédération des écoles d'apprentissage du basque par les adultes) :** proposition d'engagement de 520.000 € (= à 2021) en soutien aux activités de formation des adultes d'initiative personnelle : cours du soir dans 15 centres d'apprentissage (Gau Eskola) répartis sur tout le territoire et organisation en complément de stages intensifs (ikastaldi). Cette aide au fonctionnement permet également de soutenir l'administration et la gestion des centres d'apprentissage (comptabilité, ressources humaines, formation des formateurs, suivi des apprenants…), l'élaboration de contenus didactiques et l'organisation de campagnes de sensibilisation.

- **Dans le domaine des médias :**

  - **Euskal Irratiak (fédération des 5 radios associatives d'expression basque)** : proposition d'engagement de 310.000 € (= à 2021) en soutien à la production radiophonique commune et locale portée par les radios, à la consolidation et structuration du réseau des radios (réflexion sur l'organisation du réseau notamment à travers la démarche engagée avec l'OPLB pour étudier les différentes possibilités de structuration du réseau, travail sur la ligne éditoriale et la programmation musicale, consolidation de la nouvelle radio de Saint-Palais…) et à la poursuite de la démarche visant à mutualiser les moyens et les services de l'ensemble du réseau de radios.

  - **Aldudarrak Bideo** (cf. délibération relative à la CPOM Aldudarrak Bideo à cette même Assemblée générale) : proposition d'engagement de 80.000 € (= à 2021) pour la production et la diffusion de

programmes (reportages, magazines, émissions, captations diverses) destinés à tous les publics, en complément de ceux produits dans le cadre du COM avec la Région, ainsi que pour la poursuite de l'expérimentation ou la mise en place de nouveaux canaux de diffusion (TNT, FAI...) visant à donner une meilleure visibilité de Kanaldude sur les différents réseaux de distribution, et enfin pour la définition et la structuration d'une stratégie de communication de la chaine.

- **Herria :** proposition d'engagement de 48.500 € (= à 2021) pour la production et la publication d'un hebdomadaire en langue basque (47 numéros par an avec un tirage moyen de 2.100 exemplaires) distribué en kiosque et sur abonnement.

- **Euskal Komunikabideak :** proposition d'engagement de 28.000 € (= à 2021) pour la production et la publication d'un hebdomadaire spécifique au Pays Basque de France distribué comme supplément du journal Berria, en kiosque ou sur abonnement (47 numéros par an avec un tirage moyen de 1.000 exemplaires).

- **Iparla Baigura Komunikazioa (kazeta) :** proposition d'engagement de 28.000 € (= à 2021) pour la production de contenus en ligne en langue basque pour le site Kazeta.eus, journal quotidien en ligne.

- **Errobi promotions :** proposition d'engagement de 35.000 € (= à 2021) pour la production de programmes radiophoniques en langue basque sur la radio Radiokultura diffusés sur internet et valorisés par ailleurs via des partenariats et des échanges mis en place avec des radios diffusant par voie hertzienne (notamment les 4 radios d'expression basque du réseau Euskal Irratiak) ou des banques de programmes.

- **Dans le domaine des loisirs :**

  - **Uda Leku (centres de loisirs et séjours en langue basque)** : la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2022-2024 entre Uda Leku et l'OPLB a été approuvée par l'Assemblée générale du 30 mars 2022 et signée le 7 juin 2022 par les représentants des deux partenaires. L'engagement au titre de l'année 2022 est de 179.000 € (= à 2021), en soutien aux activités d'accueil collectif de loisirs en langue basque mises en œuvre par Uda Leku (dans ses 4 centres de loisirs et en séjours) et aux démarches de développement et consolidation de l'opérateur (en particulier travail concerté avec la CAPB et l'OPLB visant l'optimisation de la mobilisation des financements de droit commun).

  - **Bertsularien Lagunak** : proposition d'engagement de 65.000 € (= à 2021), en soutien des activités d'enseignement du bertsularisme portées par le réseau des écoles de bertsu réparties sur le territoire et accueillant près de 251 élèves répartis en 31 groupes (activité hors temps scolaire, hors joutes et championnat biannuel).

- **Dans le domaine de la vie sociale**

  - **UEU :** proposition d'engagement de 4.000 € (= à 2021) pour l'organisation des universités d'été en langue basque.

2. L'appel à projets action linguistique

S'agissant de l'appel à projets action linguistique, doté en 2022 de 136.500 €, 45 projets ont été déposés, portés par 28 opérateurs (contre 55 projets portés par 38 opérateurs en 2021).

Les propositions d'affectation des aides sont déclinées comme suit (cf. Tableau récapitulatif des aides financières sollicitées et des propositions d'engagement en Annexe 1.2.) :

2.1. Les opérateurs bénéficiant d'une aide financière par domaines

- **Dans le domaine de la petite enfance :**

  - Opérateurs portant un accueil des jeunes enfants en langue basque, pour l'organisation d'ateliers en basque faisant appel à des intervenants extérieurs :
    - **MAM Kilima** d'Ascain : pour le projet d'animation lecture
    - **MAM Xoko Ttipi** d'Anglet : pour le projet d'animation lecture « Bébés lecteurs »

- **Dans le domaine de l'apprentissage du basque par les adultes :**

  - Opérateurs portant une offre de cours de basque pour les adultes :
    - **Angeluko Ikasleak** pour ses activités de formation basées à Anglet
    - **Jakinola** pour la production de modules en ligne d'aide à l'apprentissage du basque (« Pixka bat, c'est beaucoup » et « Nasrudin eta Pernando, de lointains amis »)

- **Dans le domaine des enseignements artistiques :**

  - Opérateurs ayant structuré une offre en langue basque dans leur activité de formation :
    - Ecole de cirque **Oreka** : ateliers de cirque en langue basque

- **Dans le domaine des médias :**

  - Opérateurs des médias ayant intégré une offre en langue basque dans leur offre en français : **Iparla Baigura Komunikazioa** (Mediabask) et **TVPI**
  - Nouvel opérateur média créé par et pour les jeunes afin de produire des contenus médiatiques diffusés sur les réseaux sociaux : **Gaztekom** (« Bada »)

- **Dans le domaine de la vie sociale :**

  - Opérateurs ayant structuré une activité favorisant le développement de l'usage de la langue basque :
    - **Euskal Moneta** : pour son action d'accompagnement de ses adhérents (commerçants et entreprises) à mettre en place un affichage bilingue

  - Opérateurs proposant la production d'outils favorisant le développement de l'usage de la langue basque :
    - **Mintzalasai** :
      - pour l'animation et l'alimentation de son site internet visant le développement de l'usage de la langue basque (site internet interactif recensant les activités en langue basque ainsi que les ressources linguistiques)
      - pour la création d'un mini-kit à destination des organisateurs de manifestations festives ou culturelles du Pays basque pour inciter le public à utiliser le basque
      - pour la création d'un calendrier permanent comme outil de promotion et de sensibilisation à la langue basque
    - **Sare Sardexka** : pour la création d'une mallette ludo-pédagogique bilingue permettant de découvrir les produits du terroir basque

  - Opérateurs souhaitant rendre bilingues leurs supports de communication :
    - **Libreplume** : pour l'intégration du bilinguisme dans son nouveau site internet

- **Dans le domaine de l'édition** (cf. Règlement spécifique du volet Edition qui prévoit trois domaines d'intervention : l'édition d'ouvrages, la promotion et commercialisation, les animations pédagogiques) :

- 20 projets d'édition d'ouvrages (sous réserve d'une appréciation favorable concernant la qualité de la langue émise par la commission instituée à cet effet par l'Académie de la langue basque Euskaltzaindia) :
  - 16 projets d'ouvrages en langue basque : aides plafonnées à 35% des charges éligibles et 4.000 € maximum (taux de financement ne remettant pas en cause les fondements de l'économie du livre)
  - 4 projets d'ouvrages bilingues : aides plafonnées à 20% des charges éligibles et 4.000 € maximum
- 1 projet de promotion et commercialisation : aide forfaitaire de 1.000 €
- 1 projet d'animations pédagogiques : aides plafonnées à 70% des charges éligibles ou à la demande

2.2. Les projets ne bénéficiant pas d'une aide financière

- Projets ne satisfaisant pas aux critères de recevabilité figurant à l'article 1.1 du règlement de l'appel à projets : **Cinévasion** (Rédaction et conception de documents pédagogiques dans le cadre de l'expérimentation d'un quatrième film en euskara dans le cadre du dispositif Collège au cinéma 2022-2023) et **Erakats** (Visite guidée du village de Saint Jean le Vieux).

- Projet ne satisfaisant pas aux conditions d'éligibilité figurant à l'article 1.3 du règlement de l'appel à projets : **Xibero Telebista** (Web Tv participative Xibero Telebista) et **Gela.eus** (projet de plateforme numérique pour les écoles).

- Projet ne satisfaisant pas aux critères d'affectation des aides figurant à l'article 2.3 du règlement de l'appel à projets : **Bai Euskarari** (Bai Euskarari au Pays Basque Nord : construisons l'avenir ensemble).

- Projet ayant vocation à être accompagné par ailleurs : Crèche **Ohakoa** (Lecture, yoga et rites).

Fonds de coopération OPLB/GB
Annexe 2022

Conventionnement des opérateurs identifiés de l'action linguistique

Domaine - Opérateur	Budget prévisionnel 2022	Subvention sollicitée en 2022	Subvention accordée 2017	Subvention accordée 2018	Subvention accordée 2019	Subvention accordée 2020	Subvention accordée 2021	Proposition 2022	Proposition 2022 après concertation avec CAE
Enseignement									
Seaska	2 418 091 €	430 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	**405 000 €**	**405 000 €**
Euskal Haziak	62 757 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Biga Bai	31 000 €	28 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	**23 000 €**	**23 000 €**
Ikas-Bi	132 000 €	78 500 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	**40 000 €**	**40 000 €**
Apprentissage du basque par les adultes									
Aek	1 714 025 €	552 000 €	500 000 €	500 000 €	520 000 €	520 000 €	520 000 €	**520 000 €**	**520 000 €**
Médias									
Euskal Irratiak	399 962 €	357 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	**310 000 €**	**310 000 €**
Aldudarrak Bideo (kanaldude.eus)	649 893 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	**80 000 €**	**80 000 €**
Herria (Hebdomadaire Herria)	194 300 €	50 000 €	45 000 €	48 500 €	48 500 €	48 500 €	48 500 €	**48 500 €**	**48 500 €**
Euskal komunikabideak (Iparraldeko Hitza)	239 668 €	38 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Ipar baigura komunikazioa (kazeta.eus)	105 163 €	39 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Errobi Promotions (radiokultura.eus)	101 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	**35 000 €**	**35 000 €**
Euskal Hedabideak	- €	- €	10 000 €	- €	5 000 €	8 000 €	8 000 €	**- €**	**- €**
Loisirs									
Bertsularien Lagunak	333 960 €	65 000 €	55 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	**65 000 €**	**65 000 €**
Uda Leku	1 066 780 €	179 910 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	**179 000 €**	**179 000 €**
Vie Sociale									
Université d'été du Pays Basque (UEU)	10 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	**4 000 €**	**4 000 €**
		1 964 410 €	**1 770 000 €**	**1 773 500 €**	**1 798 500 €**	**1 801 500 €**	**1 801 500 €**	**1 793 500 €**	**1 793 500 €**

EEP/EJ Lankidetzarako Fondoa
Eranskina 2021

Elkarte-eragile jakinen hitzarmenez lotzea

Arloa - Eragilea	2022ko aurrekontua	2022an eskatu diru-laguntza	2017an esleitu diru-laguntza	2018an esleitu diru-laguntza	2019an esleitu diru-laguntza	2020an esleitu diru-laguntza	2021ean esleitu diru-laguntza	2022ko EEP Esleipen proposamena	EJ-rekin lotu 2022ko esleipen proposamena
Irakaskuntza									
Seaska	2 418 091 €	430 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	**405 000 €**	**405 000 €**
Euskal Haziak	62 757 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Biga Bai	31 000 €	28 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	**23 000 €**	**23 000 €**
Ikas-Bi	132 000 €	78 500 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	**40 000 €**	**40 000 €**
Helduden euskalduntzea									
Aek	1 714 025 €	552 000 €	500 000 €	500 000 €	520 000 €	520 000 €	520 000 €	**520 000 €**	**520 000 €**
Hedabideak									
Euskal Irratiak	399 962 €	357 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	**310 000 €**	**310 000 €**
Aldudarrak Bideo (kanaldude.eus)	194 300 €	50 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	**80 000 €**	**80 000 €**
Herria (Hebdomadaire Herria)	239 668 €	38 000 €	45 000 €	48 500 €	48 500 €	48 500 €	48 500 €	**48 500 €**	**48 500 €**
Euskal komunikabideak (Iparraldeko Hitza)	105 163 €	39 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Ipar baigura komunikazioa (kazeta.eus)	101 000 €	35 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Errobi Promotions (radiokultura.eus)	- €	- €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	**35 000 €**	**35 000 €**
Euskal Hedabideak	649 893 €	80 000 €	10 000 €	- €	5 000 €	8 000 €	8 000 €	**- €**	**- €**
Asialdia									
Bertsularien Lagunak	333 960 €	65 000 €	55 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	**65 000 €**	**65 000 €**
Uda Leku	1 066 780 €	179 910 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	**179 000 €**	**179 000 €**
Bizitza soziala									
Udako Euskal Unibertsitatea (UEU)	10 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	**4 000 €**	**4 000 €**
		1 964 410 €	**1 770 000 €**	**1 773 500 €**	**1 798 500 €**	**1 801 500 €**	**1 801 500 €**	**1 793 500 €**	**1 793 500 €**

Appel à projets action linguistique 2022
Tableau récapitulatif des aides financières sollicitées

Domaine		Opérateur	N°	Titre du projet (selon formulation par l'opérateur)	Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Subvention accordée 2019	Subvention accordée 2020	Subvention accordée 2021	Proposition d'engagement 2022	N°	Proposition 2022 après concertation avec CAE
1.1.1	**Transmission familiale**					**0 €**	-	-	-			
1.1	**Transmission familiale - SOUS TOTAL**				►	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**		**0 €**
1.2.1	**Petite enfance**	**MAM Kilima**	1	Soutien de la pratique et de la transmission de l'Euskara par l'achat de matériel pédagogique pérenne	1 503 €	1 052 €	- €	- €	- €	1 000 €	1	1 000 €
1.2.1	**Petite enfance**	**MAM Xoko ttipi**	2	Animation lecture "bébés lecteurs"	1 450 €	1 015 €	756 €	1 000 €	- €	1 000 €	2	1 000 €
1.2.1	**Petite enfance**	**Ohakoa**	3	Lecture, yoga et rites	2 100 €	1 470 €	1 146 €	- €	- €	0 €	3	0 €
1.2	**Petite enfance - SOUS TOTAL**				►	**2 067 €**	**3 102 €**	**2 200 €**	**0 €**	**2 000 €**		**2 000 €**
1.3.2	**Enseignement**	**Gela.eus**	4	gela.eus	13 117 €	13 117 €	-	-	-	0 €	4	0 €
1.1	**Formation technologique et profesionnelle - SOUS TOTAL**				►	**13 117 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**		**0 €**
1.4.1	**Apprentissage du basque par les adultes**	**Angeluko Ikasleak**	5	Apprentissage du basque par les adultes	32 070 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €	3 200 €	4 000 €	5	4 000 €
1.4.1	**Apprentissage du basque par les adultes**	**Jakinola**	6	Pixka bat, c'est beaucoup	5 200 €	3 640 €	1 800 €	2 500 €	4 500 €	3 600 €	6	3 600 €
1.4.1	**Apprentissage du basque par les adultes**		7	Nasrudin eta Pernando, de lointains amis	5 455 €	3 819 €				3 800 €	7	3 800 €
1.4	**Apprentissage du basque par les adultes - SOUS TOTAL**				►	**11 459 €**	**4 800 €**	**5 500 €**	**7 700 €**	**11 400 €**		**11 400 €**
2.1.7	**Vie sociale** - Aide tiers	**Association du Label Bai Euskarari**	8	Bai Euskarari au Pays Basque Nord : Construisons l'avenir ensemble	44 533 €	19 000 €	- €	- €	- €	0 €	8	0 €
2.1.7	**Vie sociale** - Aide tiers	**Euskal Moneta**	9	Développement de l'affichage bilingue dans les commerces du réseau Eusko	46 537 €	32 000 €	13 000 €	13 000 €	16 000 €	16 000 €	9	16 000 €
2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports	**Mintzalasai**	10	www.ongi-etorri.eus: mise en place d'un écosystème numérique de médiation linguistique	14 900 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	3 000 €	4 000 €	10	4 000 €
2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports		11	Mini-kits BESTA EUSKARAZ - C'est facile de commander en basque !	10 633 €	3 000 €				3 000 €	11	3 000 €
2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports		12	Egun 1, Hitz 1 - L'euskara en 365 egun	10 977 €	3 000 €				2 000 €	12	2 000 €
2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports	**Sarde sardexka**	13	Mallette "A la découverte des produits de terroir"	17 297 €	3 100 €	- €	- €	- €	3 100 €	13	3 100 €
2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports	**Libreplume**	14	Création de notre site internet	5 170 €	3 100 €	- €	- €	- €	1 300 €	14	1 300 €
2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports	**Cinévasion**	15	Rédaction et conception de documents pédagogiques dans le cadre de l'expérimentation d'un quatrième film en euskara dans le cadre du dispositif Collège au cinéma 2022-2023	18 500 €	2 000 €	- €	- €	- €	0 €	15	0 €
2.1.7	**Vie sociale** - Association	**Erakats**	16	Visite guidée du village de Saint Jean le Vieux	3 000 €	3 000 €	- €	- €	- €	0 €	16	0 €
2.1	**Vie sociale - SOUS TOTAL**				►	**72 200 €**	**28 960 €**	**26 282 €**	**34 000 €**	**29 400 €**		**29 400 €**
2.2.3	**Loisirs -** enseignement artistique	**Oreka**	17	Le cirque vecteur de l'euskara	61 320 €	12 000 €	9 000 €	9 000 €	10 000 €	12 000 €	17	12 000 €
2.2	**Loisirs - SOUS TOTAL**				►	**12 000 €**	**19 500 €**	**20 500 €**	**18 560 €**	**12 000 €**		**12 000 €**
2.3.1	**Médias** - télévision	**TVPI**	18	TVPI, aux côtés de l'euskara 2022	54 000 €	35 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	18	32 000 €
2.3.1	**Médias** - télévision	**Xibero telebista**	19	Xibero Telebista, Web TV participative Xibero Telebista	36 200 €	4 000 €	2 000 €	2 000 €	- €	0 €	19	0 €
2.3.1	**Médias** - Internet	**Gazte Kom**	20	Bada (média basé sur les réseaux sociaux)	50 750 €	10 000 €	- €	- €	- €	8 000 €	20	8 000 €
2.3.4	**Médias** - presse en ligne	**Iparla Baigura Komunikazioa**	21	Mise en valeur de l'Euskara dans MEDIABASK	567 000 €	9 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	21	5 000 €
2.3	**Médias - SOUS TOTAL**				►	**58 000 €**	**258 500 €**	**39 000 €**	**37 000 €**	**45 000 €**		**45 000 €**
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Elkar**	22	Edition de l'ouvrage "Bortuko azken indiarra…Lur gabeko artzaina"	3 624 €	1 812 €	11 780 €	8 918 €	6 024 €	1 268 €	22	1 268 €
			23	Edition de l'ouvrage "Lau Haizetara, Ipar Euskal Herria ezagutzeko gida"	10 936 €	5 468 €				3 373 €	23	3 373 €
			24	Edition de l'ouvrage "Xiberoako xendak"	11 800 €	5 900 €				3 605 €	24	3 605 €
			25	Edition de l'ouvrage "Lurbinttoko ohoinak"	10 500 €	5 250 €				3 675 €	25	3 675 €
			26	Travaux de commercialisation	3 805 €	2 283 €				1 000 €	26	1 000 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Euskaltzaleen Biltzarra**	27	Edition de l'ouvrage "Hitza hezi bihotza hazi"	1 811 €	905 €	- €	- €	- €	634 €	27	634 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Gatuzain**	28	Edition de l'ouvrage "Hamalau"	4 376 €	2 188 €	- €	- €	- €	1 539 €	28	1 539 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Hatsa**	29	Edition de l'ouvrage "Hatsaren poesia 2022"	6 399 €	3 200 €	2 552 €	2 299 €	2 140 €	2 100 €	29	2 100 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Libreplume**	30	Animations pédagogiques "Zoom sur auteurs et autrices avec rencontres"	3 240 €	1 200 €	500 €	500 €	- €	1 200 €	30	1 200 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Maiatz**	31	Edition de l'ouvrage "Bizirik iraun"	791 €	240 €	1 555 €	1 500 €	5 828 €	240 €	31	240 €
			32	Edition de l'ouvrage "Baskoniako notiziak, iparretik ikusiak"	1 520 €	600 €				532 €	32	532 €
			33	Edition de l'ouvrage "Hitzen hasperena"	746 €	300 €				261 €	33	261 €
			34	Edition de l'ouvrage "Uhartearen mugetan / Aux confins de l'île"	718 €	200 €				144 €	34	144 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Matahami**	35	Edition de l'ouvrage "Aldo eta bere ahizpa ttikia - Aldo et sa petite sœur"	4 640 €	1 286 €	2 658 €	2 509 €	2 882 €	928 €	35	928 €
			36	Edition de l'ouvrage "L'imagier du bébé euskara-français"	4 450 €	1 125 €				890 €	36	890 €
			37	Réédition de l'ouvrage "Bartoxeko Olentzero - L'Olentzero de Bartoxe"	2 385 €	715 €				0 €	37	0 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Pimientos**	38	Edition de l'ouvrage "Pilota dantza"	7 732 €	1 500 €	- €	- €	- €	1 500 €	38	1 500 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Sü Azia**	39	Edition de l'ouvrage "Hiztegia 1 Français-Euskara" de Junes Casenave Harigile	7 050 €	3 525 €	570 €	- €	468 €	1 943 €	39	1 943 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Waouche**	40	Edition de l'ouvrage "Eta...Marierrauskinen oinek usain txarra ukan balute"	532 €	329 €	- €	- €	- €	186 €	40	186 €
			41	Edition de l'ouvrage "Beste soroa"	729 €	442 €				255 €	41	255 €
2.4.1	**Edition** - économie du livre	**ZTK**	42	Edition de l'ouvrage "Odisea"	9 800 €	4 000 €	12 000 €	12 096 €	11 302 €	3 430 €	42	3 430 €
			43	Edition de l'ouvrage "T"	8 040 €	4 000 €				2 814 €	43	2 814 €
			44	Edition de l'ouvrage "Euskal gramatika"	7 780 €	4 000 €				2 723 €	44	2 723 €
			45	Edition de l'ouvrage "Euskaraz bertsu 'ta kantu"	7 030 €	3 500 €				2 460 €	45	2 460 €
2.4	**Edition - SOUS TOTAL**				►	**53 968 €**	**40 138 €**	**35 018 €**	**31 240 €**	**36 700 €**		**36 700 €**
Total						**222 811 €**	**355 000 €**	**128 500 €**	**128 500 €**	**136 500 €**		**136 500 €**

Ensemble financier II : Appel à projets action linguistique	**Participation**	**Engagement**	**Versement**
OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE	79.275%	108 210 €	
GOUVERNEMENT BASQUE	20.725%	28 290 €	
Totaux	**100%**	**136 500 €**	
REGULARISATION OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE > GOUVERNEMENT BASQUE			

2022 II

Soutien au fonctionnement des opérateurs linguistiques identifiés :

Cahier d'instruction 2022

Table des matières

1) ENSEIGNEMENT 3
Seaska 3
Ikas Bi 5
Biga Bai 7
Euskal Haziak 9
2) ENSEIGNEMENT DU BASQUE AUX ADULTES 11
AEK 11
3) MEDIAS 13
Euskal Irratiak 13
Aldudarrak Bideo : Kanaldude 15
Herria 17
Euskal Komunikabideak : Ipar Euskal Herriko Hitza 19
Iparla Baigura (Kazeta.eus) 21
Errobi Promotions : Radio Kultura 23
4) LOISIRS 25
Bertsolarien Lagunak 25
Uda Leku 27
5) VIE SOCIALE 29
Udako Euskal Unibertsitatea (UEU) 29

1) ENSEIGNEMENT

Seaska	
Structure	
Statut juridique : association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 38 établissements scolaires
Nombre d'ETP : 24	Agrément(s) administratif(s) : aucun

La fédération des écoles de la filière immersive associative regroupe 33 écoles primaires, 4 collèges et 1 lycée polyvalent, scolarisant près de 4.000 élèves.

Projet

La demande d'aide financière 2022 concerne les activités suivantes :

1. **Organisation et mise à disposition d'un appui aux ikastola :**
   - Support administratif : gestion des paies et comptabilité
   - Support pédagogique : recrutement, formation et gestion des enseignants, organisation de journées pédagogiques, aide aux enseignants pour la scolarisation des élèves porteurs de handicap, prise en charge des élèves en situation de difficulté scolaire
2. **Promotion de la langue basque et appui à l'usage** : organisation de plusieurs événements tout au long de l'année destinés au grand public ou aux élèves scolarisés en filière immersive ou bilingue : Glisseguna (journée des sports de glisse), Olentzero Park (journées ludiques sur le thème de noël : 2000 visiteurs en 3 jours), etc.
3. **Promotion et soutien au développement de l'enseignement immersif en langue basque** : réunions d'information, campagnes de communication, ingénierie de développement du réseau

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **430.000 €** représentant **18% de l'ensemble des produits** prévisionnels du budget prévisionnel et **81% des subventions** prévues pour 2022
- Subvention reçue en 2021 : **405.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	15 500 €	Vente de prestations (familles)	517 991 €
Services extérieurs	53 100 €	Subventions CAPB et communes	102 000 €
Autres servies extérieurs (prestataires, publicité, déplacements)	203 000 €	Cotisations	688 800 €
Charges de personnel	1 004 386 €	Dons - Mécénat	560 300 €
Autres charges de gestion	666 500 €	Produits financiers	2 000 €
Charges financières	28 605 €	Reprise sur amortissement	115 000 €
Dotations amortissements/provisions	446 000 €	Transfert de charges	2 000 €
Participation des salariés	1 000 €	OPLB/GB (sollicité)	**430 000 €**
Total charges	**2 418 091 €**	**Total produits**	**2 418 091 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Seaska :

- Nombre d'élèves scolarisés dans les établissements du premier degré
- Nombre d'élèves scolarisés dans les établissements du second degré :
    - Collège
    - Lycée : enseignement général
    - Lycée : enseignement technologique
    - Lycée : enseignement professionnel
- Nombre d'élèves suivis dans le cadre du handicap
- Nombre d'élèves suivis dans le cadre de la difficulté scolaire
- Nombre de professeurs du 1er et nombre de professeurs du 2nd degré en distinguant :
    - Ceux pris en charge par l'Éducation Nationale :
        - Titulaires
        - Contractuels
    - Ceux pris en charge par Seaska
- Nombre de professeurs en formation bénéficiant d'un suivi :
    - Contractuels en 1ère année
    - Contractuels en préparation aux concours
    - PES (professeurs des écoles stagiaires)
- Actions de formation continue
- Données de fréquentation relatives à chacune des activités organisées pour la promotion et l'appui à l'usage de la langue basque
- Autres moyens humains (hors enseignement) en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
    - Salariés (dont CDI, CDD, emplois aidés)
    - Volontaires (services civiques…)

Commentaires

Enjeux spécifiques pour 2022-2023 :

→ Amorcer la démarche d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens dès que possible en tenant compte de la situation de l'opérateur (sachant que les indicateurs déjà suivis via le conventionnement actuel alimenteront grandement la CPOM)

Proposition d'attribution

Proposition d'attribution : **405.000 €**

Ikas Bi

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 480
Nombre de salariés : 3	Agrément(s) administratif(s) : aucun (reconnue d'utilité publique depuis 2013)
Nombre d'ETP : 1,5	

Ikas Bi est une association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue qui compte 480 adhérents.

Projet

La demande d'aide financière 2022 concerne les activités suivantes :

1. Promotion et développement de l'enseignement public bilingue : suivi d'une trentaine d'écoles (présence sur 25 conseils d'écoles et 4 collèges), campagnes de communication (édition et distribution de 7.000 exemplaires de la plaquette annuelle et du calendrier), participation au CALR et membre de la FLAREP
2. Participation aux travaux de développement de l'offre d'enseignement bilingue et de structuration qualitative des enseignements bilingues : réunions d'information, participation aux projets d'ouverture de nouvelles sections, etc.
3. Développement et diffusion de ressources à destination des familles et des écoles : application d'aide aux devoirs (Ikasbiklik), agenda proposant des activités en langue basque, guide des ressources numériques, etc.
4. Développement de l'usage de la langue basque : projet transfrontalier Emazu Eskua consistant à organiser des rencontres inter-écoles avec les écoles des deux côtés de la frontière.

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **78.500 €** soit **60% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **85% des subventions** prévues pour 2022.
- Subvention reçue en 2021 : **40.000 €** (montant identique depuis 2016)

Charges	€	Produits	€
Achats	11 000 €	Ventes de prestations	15 500 €
Services extérieurs	16 000 €	Subventions Communes	14 000 €
Prestataires (animations)	3 500 €	Cotisations	5 000 €
Publicité, publication	12 000 €	Dons - Mécénats	19 000 €
Missions et déplacements	17 000 €		
Affranchissement, téléphone et autres	14 000 €		
Salaires et traitements	58 500 €	OPLB/GB (sollicité)	**78 500 €**
Total charges	**132 000 €**	**Total produits**	**132 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Ikas Bi :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires (services civiques,…)
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation
- Représentation de l'association au sein des bureaux/conseil d'administration des établissements scolaires (nombre de sièges, nombre d'établissements, nombre de réunions)
- Nombre et nature des actions de promotion et de sensibilisation réalisées

• Nombre et nature des activités visant le développement de l'usage de la langue basque réalisées • Nombre d'utilisateurs, nombre et nature des demandes d'aide aux devoirs sur l'application IkasBiklik • Autres actions, auprès de l'Education Nationale, ou en lien avec la mise en œuvre de la politique linguistique Dans le cadre du suivi des données d'enseignement, l'OPLB suit par ailleurs les indicateurs de résultat suivants : • Nombre d'établissements bilingues publics • Nombre d'élèves scolarisés en filière bilingue publique • Taux de continuité entre les degrés de scolarisation
Commentaires
- Budget de fonctionnement surdimensionné - Enjeux spécifiques pour 2022-2023 : • Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 40.000 €**

Biga Bai

Structure

Statut juridique : association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 45
Nombre de salariés : 1	Agrément(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 0,8	

L'association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue Biga Bai a pour but :
- de représenter et défendre les intérêts des familles ayant fait le choix d'un enseignement bilingue à l'école publique.
- de poursuivre toutes actions visant à accroître le rayonnement de l'enseignement bilingue dans les établissements publics.

Projet

La demande d'aide financière 2022 concerne les activités suivantes :
1. **Promotion et défense de l'enseignement public bilingue** : information et sensibilisation des parents via plusieurs canaux (distribution d'une brochure d'information et de sensibilisation dans les écoles, organisation de réunions d'information, communication dans la presse, partage des actualités via les réseaux sociaux…), représentation au sein de plusieurs établissements
2. **Structuration qualitative des enseignements bilingues** : rôle de veille, soutien aux projets d'ouvertures de sections bilingues ou immersives
3. **Soutien à l'usage de la langue basque** : organisation d'activités culturelles en langue basque au sein des écoles, mise à jour et diffusion du catalogue « culture » pour inciter les enseignants à organiser des activités en langue basque à l'école, communication mensuelle aux parents de l'agenda des animations et évènements en langue basque

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **23.000 €** soit **90% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **93% des subventions** prévues pour 2022
- Subvention reçue en 2021 : **23.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	600 €	Cotisations	600 €
Assurance	400 €	Subventions communes	700 €
Autres services extérieurs (prestataires, publicité, déplacements)	9 400 €	Organismes sociaux	200 €
Charges de personnel	19 600 €	Institut culturel Basque	1 200 €
Autres charges de gestion courante	1 000 €	Mécénat	200 €
		Produits financiers	100 €
		OPLB/GB (sollicité)	**28 000 €**
Total charges	**31 000 €**	**Total produits**	**31 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Biga Bai :
- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires (services civiques,…)
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation
- Représentation de l'association au sein des bureaux/conseil d'administration des établissements scolaires (nombre de sièges, nombre d'établissements, nombre de réunions)
- Nombre et nature des action de communication et d'information réalisées
- Sensibilisation dans les écoles via les actions culturelles (nombre d'écoles touchées, nombre d'enfants, nombre d'associations mises en rapport avec les enseignants/élèves)

- Autres actions auprès de l'Education Nationale, ou en lien avec la mise en œuvre de la politique linguistique

Dans le cadre du suivi des données d'enseignement, l'OPLB suit par ailleurs les indicateurs de résultat suivants :

- Nombre d'établissements bilingues publics
- Nombre d'élèves scolarisés en filière bilingue publique
- Taux de continuité entre les degrés de scolarisation

Commentaires

L'opérateur a décidé d'augmenter en 2021 le temps de travail du poste de permanent en le passant de 50% à 80% pour que le poste soit plus attractif et qu'il y ait un temps de travail supplémentaire pour renforcer l'ensemble des actions de l'association (relation avec les parents, amélioration de la communication, développement de nouveaux projets…). Ainsi Biga Bai a recruté en juin 2021 un permanent à 80% (surcout de 3.500 € en 2021 financé par les fonds propres de l'association). Sur une année civile, ce surcoût représente 7.000 € (charges de personnel). L'association sollicite cette année une aide financière de 28.000 € (+5.000 € par rapport à 2021) pour financer ce surcout.

Enjeux spécifiques pour 2022-2023 :

→ Amorcer la démarche d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)

Proposition d'attribution

Proposition d'attribution : **23 000 €**

Euskal Haziak

Structure

Statut juridique : association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 1.100
Nombre de salariés : 1	Agrément(s) administratif(s) : aucun
Nombre d'ETP : 0,75	

Euskal Haziak est une association de parents d'élèves et d'enseignants de l'enseignement privé confessionnel bilingue soutenant le développement de l'enseignement de et en langue basque.

Projet

La demande d'aide financière 2022 concerne les activités suivantes :

1. Participation aux travaux de développement de l'offre d'enseignement bilingue et de structuration qualitative des enseignements bilingues en appui à l'action de l'OPLB et de la DDEC
2. Promotion de l'enseignement bilingue dans la filière d'enseignement confessionnel : réunions d'information, journée portes ouvertes en février 2022
3. Organisation d'actions visant le développement de l'usage de la langue basque, entre autres :
   - Revue annuelle distribuée à tous les élèves en section bilingue (2.600 exemplaires distribuées chaque année)
   - Haziak Idazle : concours d'écriture de contes destinés à l'ensemble des élèves bilingues afin de promouvoir l'écriture de la langue basque
   - Haziak Mintzo : articles rédigés en basque par les élèves publiés dans l'hebdomadaire HERRIA (participation d'une trentaine d'établissements chaque année)
   - Organisation de divers évènements par les différents groupes des 5 secteurs (spectacles, concerts, randonnées…)
4. Développement du site internet :
   - Mise en ligne de nouvelles vidéos témoignages de familles créées en 2021
   - Amélioration de l'espace dédié aux familles (Familien xokoa) en y intégrant de nouveaux contenus (lexiques, contes/chansons, outils, presse, idées d'activités manuelles, spectacles, traducteurs…) visant à renforcer l'utilisation du basque dans les familles

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **28.000 €** soit **40% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **61% des subventions** prévues pour 2022.
- Subvention reçue en 2021 : **28.000 €** (montant identique depuis 2016)

Charges	€	Produits	€
Achats	5 200 €	Ventes diverses	11 000 €
Services extérieurs	9 100 €	Subventions des communes	14 500 €
Achat prestations	16 400 €	Aides privées	1 000 €
Publications	3 500 €	Cotisations	15 000 €
Déplacements et missions	2 000 €	Produits financiers	200 €
Autres services extérieurs	8 300 €	Produits exceptionnels	300 €
Charges de personnel	25 500 €		
		OPLB/GB (sollicité)	**28 000 €**
Total charges	**70 000 €**	**Total produits**	**70 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Euskal Haziak :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires (services civiques,…)
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation
- Nombre et nature des actions de promotion et de sensibilisation de l'enseignement bilingue réalisées
- Nombre de personnes (enfants/familles) ayant participé aux différentes activités de promotion et nombre d'établissements
- Autres actions, auprès de l'Education Nationale, ou en lien avec la mise en œuvre de la politique linguistique

Dans le cadre du suivi des données d'enseignement, l'OPLB suit par ailleurs les indicateurs de résultat suivants :

- Nombre d'établissements bilingues privés
- Nombre d'élèves scolarisés en filière bilingue privée confessionnelle
- Taux de continuité entre les degrés de scolarisation

Commentaires

Enjeux spécifiques pour 2022-2023 :

- Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)

Proposition d'attribution

Proposition d'engagement **: 28.000 €**

2) ENSEIGNEMENT DU BASQUE AUX ADULTES

AEK	
Structure	
Statut juridique : association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 1.205
Nombre de salariés : 63	Agrément(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 41,4	

Opérateur majeur dans le domaine de l'apprentissage du basque aux adultes, AEK propose des cours de basque couvrant l'ensemble des niveaux du CERCL via de la formation d'initiative personnelle et de la formation professionnelle.

Projet

La demande d'aide financière 2022 concerne le volet de formation d'initiative personnelle, comprenant :

- 15 centres d'apprentissage répartis sur le territoire (Gau Eskola) :
  - 19.040 heures pour 139 groupes et 1.079 apprenants en 2020-2021
  - rythme d'apprentissage variant entre 2 et 6 heures par semaine
  - créneaux horaires : 40% en journée et 60% après 18 h
- Organisation de stages intensifs durant les vacances d'été et d'hiver (ikastaldiak) en pension complète ou demi-pension correspondant à 1.296 heures/groupes en 2020-21

L'aide au fonctionnement permet également de soutenir :

- L'administration, la gestion et la comptabilité des centres d'apprentissage
- L'élaboration de contenus didactiques

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **552 000 €** soit **33% de l'ensemble des produits** prévisionnels de l'association.
- Subvention reçue en 2021 : **520.000 €** (montant identique depuis 2019)

Charges	€	Produits	€
Achats	15 000 €	Production de services (cours)	795 400 €
Achats et charges externes	236 070 €	Subventions des communes	77 000 €
Impôts et taxes	97 700 €	Région Nouvelle Aquitaine	121 000 €
Charges de personnel	1 280 255 €	Emplois aidés	20 000 €
Dotations aux amortissements	81 200 €	Cotisations	26 500 €
Charges financières	800 €	Dons et Mécénat	16 350 €
Impôt sur les sociétés	3 000 €	Produits financiers	24 220 €
		Reprises sur provisions	73 555 €
		Transferts de charges	8 000 €
		OPLB/GB (sollicité)	**552 000 €**
Total charges	**1 714 025 €**	**Total produits**	**1 714 025 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs principaux actuellement suivis par AEK conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités d'AEK :

- Nombre de groupes
- Nombre d'heures/groupes dispensées par activité (Gau Eskola et ikastaldi), par niveau et par territoire
- Nombre d'apprenants par activité (Gau Eskola et ikastaldi), par niveau et par territoire
- Effectifs par centre d'apprentissage
- Nombre de nouveaux apprenants
- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)

○ Volontaires (services civiques,…) ○ Bénévoles • Nombre d'adhérents
Commentaires
Enjeux spécifiques pour 2022-2023 : → Engager, en collaboration avec les autres acteurs concernés, la définition de la politique d'apprentissage du basque aux adultes.
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement : **520.000 €**

3) MEDIAS

Euskal Irratiak	
Structure	
Statut juridique : association Loi 1901	Nombre d'adhérents :
Nombre de salariés : 26	Agrément(s) administratif(s) : aucun (affiliée au SNRL, FARL, Euskal Konfederazioa, Arrosa Sarea)
Nombre d'ETP : 24,25	

Euskal Irratiak est la fédération des 5 radios associatives bascophones du Pays Basque. La fédération assure une production et diffusion radiophonique en langue basque, avec une programmation 24/24 et 7/7. Le réseau permet une écoute quotidienne d'émissions en langue basque, que ce soit pour suivre l'actualité ou pour le divertissement.

Projet

La demande d'aide financière 2022 concerne les volets suivants :

1. Conception, production et diffusion de la programmation radiophonique du territoire « Pays Basque » diffusée sur le DAB+ (nouvelle norme de diffusion) et sur les fréquences FM des radios locales
2. Production et diffusion des programmations locales de chaque radio locale
3. Mise en place de la nouvelle gouvernance et de la nouvelle organisation (application des statuts, du projet associatif et de la ligne éditoriale, votés par l'ensemble des structures du réseau en Assemblée générale en avril 2022).
4. Poursuite de l'engagement dans la démarche commune aux 5 médias privés en langue basque du territoire regroupés au sein de l'association « Euskal Hedabideak » (régie publicitaire commune, plan d'action, séminaire annuel)

Budget prévisionnel de fonctionnement consolidé proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **357.000 €** soit **31% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **47% des subventions** prévues pour 2022.
- Subvention reçue en 2021 : **310.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	227 492 €	Production de services	275 272 €
Autres achats et charges externes	149 950 €	Subventions d'exploitation	
Impôts et taxes	12 685 €	o FSER	330 643 €
Charges de personnel	739 800 €	o Communes	21 500 €
Dotation aux amortissements	20 500 €	o Nouvelle Aquitaine	23 200 €
Autres charges	8 200 €	o Eurorégion	3 500 €
		o FONJEP	7 700 €
		o Autres subventions	16 000 €
		Autres produits (transferts de charges)	6 000 €
		Dons	96 850 €
		Produits financiers	0 €
		Produits exceptionnels	20 962 €
		OPLB/GB (sollicité)	**357 000 €**
Total charges	**1 158 627 €**	**Total produits**	**1 158 627 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Euskal Irratiak :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
    - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
    - Volontaires
    - Bénévoles
- Principaux indicateurs des sites web du réseau :
    - Nombre d'utilisateurs
    - Nombre de sessions
    - Durée des sessions
    - Taux de rebond
    - Origine géographique des sessions (Pays Basque de France, autre)
    - Source de trafic (google, réseaux sociaux, direct…)
    - Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)
    - Notoriété sur les réseaux sociaux (nombre de « followers », nombre de partage, nombre de « j'aime »)

Les données issues de l'enquête de fréquentation des médias et des radios réalisée en 2019 par l'OPLB :

- Euskal Irratiak est la deuxième radio locale la plus écoutée
- 11% d'écoute régulière au sein de la population globale du Pays Basque nord (personnes écoutant Euskal Irratiak tous les jours ou presque, du lundi au vendredi), 33% chez les bascophones (bascophones + bascophones réceptifs)
- 16% d'écoute occasionnelle (personnes écoutant Euskal Irratiak 1 à 2 fois par semaine à moins souvent), 30% chez les bascophones (bascophones + bascophones réceptifs)
- Soit 27% d'écoute totale et 63% parmi les bascophones (bascophones + bascophones réceptifs, radio locale la plus écoutée en termes d'écoute totale chez les bascophones)

Commentaires

Enjeux spécifiques 2022-2023 :

- Accompagnement de l'opérateur à la mise en place de la nouvelle gouvernance et organisation. Pour rappel, dans le cadre de son travail d'accompagnement à la professionnalisation-structuration des opérateurs, l'OPLB a fait appel à un cabinet extérieur pour l'accompagnement d'Euskal Irratiak à l'optimisation de sa gouvernance et de son organisation (étude de viabilité des différents scénarios de structuration possibles du réseau des radios associatives d'expression basque et accompagnement à la mise en place de la structuration choisie).
- Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)

Proposition d'attribution

Proposition d'engagement **: 310.000 €**

Aldudarrak Bideo : Kanaldude	
Structure	
Statut juridique : SCIC	Nombre d'adhérents : 0
Nombre de salariés : 18	Agréement(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 10	

Aldudarrak Bideo est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif éditrice de la Web tv participative et 100% en langue basque Kanaldude. L'opérateur a obtenu en 2017 le statut de diffuseur télévisuel (web télévision) auprès du CSA (convention CSA). En 2018, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de la Région Nouvelle Aquitaine pour la constitution d'un service public télévisuel régional, Kanaldude a été retenu et a signé un Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) pour une durée de 3 ans. Un nouveau COM a été signé en 2021 pour la période 2021-2024, avec un accompagnement financier fléché sur la production et la diffusion de contenus télévisuels relevant du service public télévisuel régional et sur le soutien à la création et production de contenus audiovisuels locaux.

En 2022, le CSA a modifié la convention de 2017 avec Aldudarrak Bideo, en lui octroyant en plus du statut de diffuseur télévisuel (web télévision), le statut de Service d'Initiative Publique Locale, lui donnant un droit de diffusion par les réseaux autres que satellitaires.

Kanaldude publie 5 heures de contenus télévisuels frais par semaine sur son site web (et outils numériques) et sur son flux continu. L'opérateur diffuse également une heure d'émission en langue basque sur la chaine locale TVPI (TNT) diffusée 7 fois par semaine sur des créneaux horaires différents.

Projet

Descriptif du projet :

La demande d'aide financière 2022 concerne les activités suivantes :

1) La création, la production et la diffusion de programmes télévisuels en langue basque (incluant les projets de programmes participatifs avec les habitants ou encore le soutien aux projets de création cinématographique et audiovisuelle en langue basque) en complément de ceux produits dans le cadre du COM de la Région Nouvelle Aquitaine
2) Le soutien au développement des systèmes de diffusion des contenus télévisuels de Kanaldude (diffusion via les fournisseurs d'accès à internet, expérimentation de diffusion temporaire sur la TNT, Internet et soutien au réseau propre Kbox)
3) Le soutien au développement et à la mise en place d'une stratégie de communication de la chaîne

Public ciblé : l'ensemble des habitants du Pays Basque de France

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **80.000 €,** soit 13% de l'ensemble des produits
- Subvention reçue en 2020 : **80.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	127 463 €	Production de services	165 803 €
Services extérieurs (location, documentation…)	46 792 €	Subventions d'exploitation	
Autres services extérieurs	35 450 €	o COM Région Nouvelle Aquitaine	304 040 €
Charges de personnel	317 265 €	o Région Nouvelle Aquitaine autre	10 000 €
Autres charges	57 812 €	o CAPB	30 000 €
Dotation aux amortissements	22 065 €	o Fonds européens	10 666 €
Charges financières	1 500 €	o ICB	5 000 €
Charges exceptionnelles	2 500 €	Dons et mécénat	3 000 €
		Produits exceptionnels	10 331 €
		OPLB/GB (sollicité)	**80 000 €**
Total charges	**610 847 €**	**Total produits**	**618 040 €**
Excédent prévisionnel	7 993 €	Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Aldudarrak Bideo :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Principaux indicateurs des sites web du réseau :
  - Nombre de vues par vidéos (flux continu et VOD)
  - Nombre d'utilisateurs
  - Nombre de sessions
  - Durée des sessions
  - Taux de rebond
  - Origine géographique des sessions (Pays Basque de France, autre)
  - Source de trafic (google, réseaux sociaux, direct…)
  - Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)
- Nombre d'heures d'émission produites
- Présence sur les réseaux sociaux
- Nombre d'habitants participants aux projets de la chaîne et appréciation de la participation
- Nombre de partenariats mis en place et appréciation par les structures partenaires

Commentaires

Enjeux spécifiques pour 2022-2023 :

- Adoption et signature en 2022 de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2021-2023
- Accompagnement et suivi de l'opérateur pour la diffusion via les fournisseurs d'accès internet
- Accompagnement et suivi de l'opérateur pour la conception et mise en place d'une stratégie numérique

Proposition d'attribution

Proposition d'engagement **: 80.000 €**

Herria

Structure

Statut juridique : Association loi 1901	Nombre d'adhérents : 50
Nombre de salariés : 2	Agréement(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 2	

Hebdomadaire associatif d'information générale installée à Bayonne et créé en 1944, c'est le média en langue basque le plus ancien. Sa zone de diffusion est principalement le Pays Basque de France mais il est également diffusé en Pays Basque d'Espagne et dans le monde entier (diaspora basque). En 2021, 45 numéros ont été publiés avec un tirage moyen de 2.100 exemplaires par semaine. En plus d'un réseau d'une cinquantaine de correspondants locaux bénévoles, Herria emploie 2 salariés à temps plein, un journaliste et un employé administratif.

Projet

Descriptif du projet :

La demande d'aide financière 2022 concerne les actions suivantes :

1) La production et la diffusion de l'hebdomadaire assurant la couverture de l'information générale du Pays Basque Nord ainsi que celle de la diaspora basque,
2) La consolidation ou le développement de partenariat entre l'hebdomadaire et les associations œuvrant dans le domaine de la transmission de la langue basque (Seaska, Euskal Haziak et AEK) : soutien à l'écriture et la lecture pour les adolescents et les apprenants de la langue basque à travers des chroniques dédiées.
3) Le développement du tissu des correspondants locaux.

Public visé : l'ensemble des habitants du Pays Basque de France

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **48.500 €,** soit 25% de l'ensemble des produits
- Subvention reçue en 2021 : **48.500 €** (montant identique depuis 2018)

Charges	€	Produits	€
Achats de fourniture	868 €	Prestations (annonces légales, publicité)	49 050 €
Imprimerie	98 600 €	Abonnements	78 810 €
Frais postaux	29 650 €	Autres produits (dons…)	4 470 €
Loyer	6 012 €	Subvention Ministère de la culture	4 042 €
Autres services extérieurs	8 826 €	Subventions Communes	8 928 €
Impôts et taxes	1 464 €	Cotisations membres	500 €
Charges de personnel	48 880 €	OPLB/GB (sollicité)	**48 500 €**
Total charges	**194 300 €**	**Total produits**	**194 300 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Herria :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre de numéros et nombre d'articles publiés
- Nombre de ventes abonnés et ventes kiosque
- Principaux indicateurs des sites web du réseau :
  - Nombre d'utilisateurs
  - Nombre de sessions
  - Durée des sessions

○ Taux de rebond ○ Origine géographique des sessions (Pays Basque de France, autre) ○ Source de trafic (google, réseaux sociaux, direct…) ○ Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette) - Présence sur les réseaux sociaux
Commentaires
Enjeux spécifiques pour 2022-2023 : • Annonces légales : le décret n° 2019-1216 du 21 novembre 2019 précise les nouvelles conditions à remplir par les publications de presse pour être habilitées à diffuser les annonces judiciaires et légales dans le département (minima de diffusion payante des publications de presse fixé à 2.600 pour le département 64). Herria n'atteignant pas ce minima (diffusion sur la moitié du département) avait obtenu une dérogation pour les années 2020 et 2021, qui a été prolongée par la Commission partitaire des publications et agences de presse (Ministère de la Culture) jusqu'au 31/05/2024. • Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 48.500 €**

Euskal Komunikabideak : Ipar Euskal Herriko Hitza

Structure

Statut juridique : SARL	Nombre d'adhérents : 20
Nombre de salariés : 6	Agréement(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 4,5	

Euskal Komunikabideak est une SARL qui a 3 fonctions : correspondance locale du quotidien en langue basque Berria, alimentation du site web iparraldekohitza.eus et publication de l'hebdomadaire papier de 8 pages Ipar Euskal Herriko Hitza. C'est pour ce 3ème volet (hebdo papier) que l'OPLB soutien Euskal Komunikabideak. Le tout est entièrement en langue basque et traite l'actualité du Pays Basque nord. IEH publie en moyenne 47 numéros par années pour 1200 exemplaires papier.

Projet

Descriptif du projet :

La demande d'aide financière 2022 concerne les actions suivantes :

1) La production et la diffusion des contenus de presse
2) Le renforcement des collaborations avec les organisations et personnes œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation de la langue basque
3) Le soutien aux actions permettant de faciliter l'accès du public à l'hebdomadaire
4) Le soutien au renouvellement du corps journalistique bascophone
5) Le partenariat avec les autres médias en langue basque

Public visé : l'ensemble des bascophones

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **38.000 €,** soit 45% de l'ensemble des produits du projet de l'hebdomadaire papier et 18% du budget de la SARL (239.668 €)
- Subvention reçue en 2021 : **28.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats matières et fournitures	2 723 €	Vente de produits et prestations	46 383 €
Locations	1 994 €		
Assurances et documentation	914 €		
Autres services extérieurs (honoraires, publicité, déplacements)	11 505 €		
Import et taxes	493 €		
Charges de personnel	66 754 €		
		OPLB/GB (sollicité)	**38 000 €**
Total charges	**84 383 €**	**Total produits**	**84 383 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de IEH :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Types de sujets traités
- Nombre de numéros et nombre d'articles publiés
- Nombre de ventes abonnés et ventes kiosque
- Principaux indicateurs des sites web :
  - Nombre d'utilisateurs
  - Nombre de sessions
  - Durée des sessions
  - Taux de rebond

○ Origine géographique des sessions (Pays Basque de France, autre) ○ Source de trafic (google, réseaux sociaux, direct…) ○ Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette) - Présence sur les réseaux sociaux (nombre d'abonnés)
Commentaires
Enjeux spécifiques pour 2022-2023 : → Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs) → Accompagnement de l'opérateur à accroitre le nombre d'abonnés
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 28.000 €**

Iparla Baigura (Kazeta.eus)

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 0
Nombre de salariés : 17	Nombre d'ETP : 15,3

Iparla Baigura gère deux médias : kazeta.eus en langue basque et l'hebdomadaire Mediabask (édition papier et site web soutenu via l'appel à projets action linguistique) en langue française.

Projet

Descriptif du projet :

La demande d'aide financière 2022 concerne les actions suivantes :

1) Le renforcement de l'identité éditoriale de kazeta.eus en publiant quotidiennement des articles sur des thématiques et des sujets traitant de l'actualité du Pays basque Nord
2) Le renforcement des liens avec les acteurs culturels et linguistiques basques
3) Le renforcement de la place du lectorat jeune : aborder davantage de sujets qui intéressent la jeunesse
4) Le renforcement de la présence numérique en particulier sur les réseaux sociaux pour toucher davantage de jeunes lecteurs
5) Le renforcement de la communication : développement d'une newsletter et mise en place d'une campagne de publicité en septembre 2022

Public ciblé : tous les habitants du Pays Basque Nord

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **39.000 €** spécifiquement pour le volet Kazeta.eus (demande faite en parallèle via l'appel à projets pour Mediabask), soit 63% de l'ensemble des produits
- Subvention reçue en 2021 : **28.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	6 750 €	Vente de produits et prestations	12 500 €
Services extérieurs	10 005 €		
Autres services extérieurs (publicité, déplacements)	11 878 €		
Charges de personnel	73 730 €		
Dot. aux amortissements	1 200 €	**OPLB/GB (sollicité)**	**39 000 €**
Total charges	**105 163 €**	**Total produits**	**51 500 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	-53 663 €

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention relative aux activités de Kazeta.eus :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
  - Nombre d'adhérents
- Nombre de numéros et nombre d'articles publiés
- Principaux indicateurs des sites web :
  - Nombre d'utilisateurs
  - Nombre de sessions
  - Durée des sessions
  - Taux de rebond
  - Origine géographique des sessions (Pays Basque de France, autre)
  - Source de trafic (google, réseaux sociaux, direct…)
  - Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)
- Présence sur les réseaux sociaux

Commentaires
Enjeux spécifiques pour 2022-2023 : → Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 28.000 €**

Errobi Promotions : Radio Kultura

Structure

Statut juridique : Association loi 1901	Nombre d'adhérents : 37
Nombre de salariés : 2 (dont 1 contrat aidé)	Nombre d'ETP : 2

Webradio culturelle associative bilingue située à Hasparren et Bayonne. Avec une offre de programmes "à la carte", l'auditeur a la possibilité de choisir l'émission qu'il souhaite écouter. La radio est bilingue basque-français avec 55% des émissions en langue basque en 2021 (519 émissions dont 287 en langue basque). Par ailleurs, des partenariats et des échanges mis en place avec des radios diffusant par voie hertzienne (notamment les 5 radios d'expression basque du réseau Euskal Irratiak) ou des banques de programmes permettent à Radiokultura de valoriser ses propres productions.

Projet

Descriptif du projet :

La demande d'aide financière 2022 concerne les actions suivantes :

1) Poursuivre la diversification des contenus en langue basque, en continuant de proposer des contenus en direction des nouveaux apprenants
2) Renforcer l'équipe salariée en embauchant une personne pour la mise en place de la nouvelle programmation liée au déploiement du DAB+ (démarrage DAB+ prévu fin 2022 début 2023)
3) Renforcer l'équipe bénévoles
4) Retravailler entièrement le site de la web radio en développant un nouveau site plus adapté aux usages actuels
5) Renforcer la communication via les réseaux sociaux

Public ciblé : tous les habitants du Pays Basque Nord, notamment la population en voie d'apprentissage de la langue basque.

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **35.000 €,** soit 35% de l'ensemble des produits
- Subvention reçue en 2021 : **35.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	23 450 €	Vente de produits et prestations	31 333 €
Locations	5 100 €	Subventions d'exploitation	
Autres services extérieurs (honoraires, publication, déplacements)	16 470 €	○ Ministère de la Culture	18 000 €
Impôts et taxes	1 610 €	○ SDJES (FDVA1 et FDVA2)	5 000 €
Charges de personnel	52 680 €	○ SDJES - Partenariat Jeunesse et éducation populaire (JEP)	2 500 €
Autres charges de gestion courante	1 690 €	○ Région Nouvelle Aquitaine	5 000 €
		Produits financiers	167 €
		Transfert de charges	4 000 €
		OPLB/GB (sollicité)	**35 000 €**
Total charges	**101 000 €**	**Total produits**	**101 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Radiokultura :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre de numéros et nombre d'articles publiés
- Nombre de ventes abonnés et ventes kiosque

- Principaux indicateurs des sites web :
  o Nombre d'utilisateurs
  o Nombre de sessions
  o Durée des sessions
  o Taux de rebond
  o Origine géographique des sessions (Pays Basque de France, autre)
  o Source de trafic (google, réseaux sociaux, direct…)
  o Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)
- Présence sur les réseaux sociaux

Commentaires
Enjeux spécifiques pour 2022-2023 : → Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs) → Veille et accompagnement de l'opérateur sur la mobilisation des dispositifs de droit commun, et le démarrage du DAB+ → Accompagnement et suivi de l'opérateur sur la création du nouveau site
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 35.000 €**

4) LOISIRS

Bertsolarien Lagunak	
Structure	
Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 98
Nombre de salariés : 7	Agrément(s) administratif(s) : néant
Nombre d'ETP : 4,85	

Depuis 1980, l'association Bertsularien Lagunak œuvre à la transmission, à la promotion et au développement du Bertsularisme (improvisation versifiée en langue basque) au Pays Basque de France. L'activité principale de Bertsularien Lagunak est centrée sur l'enseignement du bertsularisme dans les écoles de bertsu et l'organisation d'ateliers de découvertes et d'initiation dans les établissements scolaires. Par ailleurs, l'opérateur assure une activité de promotion du bertsularisme par l'organisation d'évènements : championnat Xilaba tous les deux ans, championnat des jeunes, championnat interscolaire, organisation de joutes diverses.

Projet

L'opérateur sollicite l'aide de l'OPLB pour le volet transmission du bertsularisme (versification improvisée en langue basque) avec un cursus d'enseignement du bertsularisme dispensé dans le réseau de 24 écoles de bertsu réparties sur tout le territoire (31 groupes et 252 élèves pour l'année 2021-2022) et l'organisation de séjours "master classe" pour les élèves des écoles de bertsu.

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **83.000 €** pour l'activité écoles de bertsu et organisation de séjours soit **28 % de l'ensemble des produits** prévisionnels et **47 % des subventions** prévues pour 2022.
- Subvention reçue en 2020 : **65.000 €** (montant identique depuis 2018)

Charges	€	Produits	€
Achats	4 700 €	Vente de prestations	93 721 €
Services extérieurs	9 880 €	Emplois aidés	38 200 €
Autres services extérieurs (honoraires, publications, assurances…)	14 809 €	Cotisations et dons	4 000 €
Frais organisation joutes	13 000 €	Caisse de solidarité	13 733 €
Frais activités extra-scolaires	19 500 €	Produits exceptionnels	13 945 €
Frais de déplacements	15 136 €	Subventions d'exploitation	
Personnel prêté	37 548 €	o Mairies	10 154 €
Prestation enseignants	11 000 €	o CAPB	55 000 €
Charges de personnel	189 935 €	o Institut Culturel Basque	17 000 €
Charges exceptionnelles	18 451 €	o Conseil départemental	10 000 €
		o OPLB/GB (sollicité)	**65 000 €**
Total charges	**333 960 €**	**Total produits**	**333 960 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Bertsularien Lagunak :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre d'élèves dans les écoles de bertsu
- Nombre de groupes sur le réseau des écoles de bertsu

- Nombre d'élèves par groupe - Interventions scolaires : nombre d'élèves et nombre d'heures par filière scolaire et par secteur géographique - Nombre d'heures enseignées par école de bertsu
Commentaires
Enjeux spécifiques pour 2022-2023 : → Amorcer la démarche d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement : **65.000 €**

Uda Leku

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 1.008
Nombre de salariés : 15 Nombre d'ETP : 14	Agrément(s) administratif(s) : • ALSH : Jeunesse et sports • Jeunesse & éducation populaire : préfecture + DDJS

Association d'éducation populaire, la mission d'Uda Leku est de promouvoir la pratique de la langue basque à travers l'organisation d'accueils de loisirs et de séjours en langue basque destinés aux enfants de 6 à 15 ans du territoire de la CAPB, scolarisés dans des établissements scolaires bilingues ou immersifs.

Projet

Conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue entre Uda Leku et l'OPLB pour la période 2022-2024 (adoptée le 30 mars 2022 par l'Assemblée générale de l'OPLB et signée le 7 juin 2022 par les deux partenaires), les objectifs de l'opérateur sur la période se déclinent en 3 projets :

1. **Projet 1** : Développer une offre en basque dans l'accueil collectif de mineurs organisé en ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) à destination des enfants de 3 à 11 ans
2. **Projet 2** : Continuer à être l'acteur majeur des séjours immersifs en langue basque à destination des enfants de 6 à 15 ans
3. **Projet 3** : Contribuer au développement de la formation BAFA afin de répondre aux besoins d'animateurs bascophones des organisateurs d'ACM en langue basque

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur pour 2022

- Le demandeur sollicite une subvention de **179.000 €** soit **17% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **53% des subventions** prévues pour 2022.
- Subvention reçue en 2021 : **179.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	214 620 €	Vente de prestations (participation des familles)	480 500 €
Services extérieurs	35 150 €	Subventions d'exploitation	
Autres services extérieurs (publicité, déplacements)	41 180 €	o FONJEP	7 100 €
Charges de personnel	689 010 €	o DDCS	8 010 €
Impôts et taxes	14 410 €	o Bloc communal	373 260 €
Charges financières	2 000 €	o Appel à projets divers	3 000 €
Charges exceptionnelles	40 500 €	Cotisations	14 000 €
Dotations aux amortissements	8 000 €	Produits exceptionnels	4 000 €
		OPLB/GB (sollicité)	**179 910 €**
Total charges	**1 044 870 €**	**Total produits**	**1 066 780 €**
Excédent prévisionnel	21 910 €	Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les principaux indicateurs suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la CPOM 2022-2024 sont les suivants :

Pour le projet 1 : centres de loisirs

- Suivi de l'évolution de l'offre d'accueil de loisirs en langue basque et étude des opportunités de développement :
  - Nombre de places d'accueil par ALSH d'Uda Leku
  - Nombre de jours enfants réalisés par ALSH d'Uda Leku
  - Taux d'occupation des ALSH
  - …
- Suivi des indicateurs de l'accessibilité tarifaire d'Uda Leku (montant de participation des familles par jour/enfant…)
- Suivi de l'évolution du travail visant l'optimisation de la mobilisation des financements du bloc communal :
  - Pourcentage du bloc communal, dont les enfants fréquentent les centres Uda Leku, ayant été sollicité
  - Montant de participation des communes par jour/enfant
  - Nombre de nouveaux conventionnements signés avec les communes et nombre de conventionnements renouvelés

Projet 2 : séjours

- Suivi de l'évolution de l'offre de séjours en langue basque et étude des opportunités de développement sur le territoire et en transfrontalier
  - Nombre de séjours immersifs en langue basque en été / en hiver par Uda Leku
  - Nombre de places proposées en été / en hiver par Uda Leku
  - Nombre d'enfants ayant fait une demande de séjour et dont la demande n'a pu être honorée
  - Nombre de jours enfants réalisés en séjours par Uda Leku
  - Taux d'occupation des séjours
  - …
- Suivi des indicateurs de l'accessibilité tarifaire d'Uda Leku (montant de participation des familles par jour/enfant…)
- …

Projets 3 : formation BAFA

- Suivi de la contribution d'Uda Leku à la formation des animateurs qui interviendront notamment dans des ALSH et séjours du territoire accueillant les enfants en langue basque ou en bilingue :
  - Nombre de places proposées en stage BAFA théorique par Uda Leku
  - Nombre de stages pratiques BAFA accueillis par Uda Leku :
  - Taux de remplissage des stages BAFA
  - …
- Suivi des indicateurs d'impact :
  - Nombre de personnes titulaires du BAFA ayant suivi le cursus en langue basque
  - Nombre d'animateurs ayant un BAFA en langue basque exerçant ou ayant exercé à Uda Leku

Commentaires

Enjeux spécifiques pour 2022-2023 :

- Accompagnement de l'opérateur dans le travail concerté avec la CAPB et l'OPLB visant l'optimisation de la mobilisation des financements des communes

Proposition d'attribution

Proposition d'engagement : **179.000 €**

5) VIE SOCIALE

Udako Euskal Unibertsitatea (UEU)	
Structure	
Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 20
Nombre de salariés : 0	Nombre d'ETP : 0

Créée en 1973 à Bayonne, l'association Udako Euskal Unibertsitatea (UEU), l'Université d'été du Pays Basque s'est étendue à l'ensemble des territoires de la langue basque pour organiser et proposer des formations de niveau universitaire telles que des cours, stages spécialisés, séminaires, conférences...

Projet

UEU sollicite une aide pour l'organisation des universités d'été en langue basque qui ont lieu chaque année à Bayonne début juillet. Le programme 2022 prévoit des sessions de formation sur des thématiques comme l'enseignement des sciences naturelles en basque ou la médiation et la diffusion de la culture en basque. UEU propose également deux activités spécifiques pour répondre aux besoins des professionnels de la langue basque, un premier atelier pour déceler et éviter les fautes de grammaire ou de syntaxe les plus courantes en langue basque (tournures et expressions calquées sur le français par exemple), et un second atelier davantage destiné aux professionnels de l'édition visant à présenter les outils numériques d'aide à la correction (correcteurs de fautes d'orthographe et de syntaxe, traducteurs…).

Public visé : professionnels qui travaillent en langue basque (enseignants, traducteurs, techniciens de la langue, journalistes, éditeurs…)

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **4.000 €** soit **40% de l'ensemble des produits** prévisionnels.

Charges	€	Produits	€
Services externes	1 000 €	Cotisations des participants	500 €
Autres services externes	9 000 €	Dons - mécénat	5 500 €
		OPLB/GB (sollicité)	**4 000 €**
Total charges	**10 000 €**	**Total produits**	**10 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de UEU :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP :
  - Salariés (CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires (services civiques,…)
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre et intitulé des sessions de formation
- Nombre d'inscriptions par session
- Nombre de participants par session
- Profil des participants

Commentaires

Enjeux spécifiques pour 2022-2023 :

- Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)

Proposition d'attribution

Proposition d'engagement : **4.000 €**

Cahier d’instruction

Appel à projets 2022

Table des matières

1) Transmission / Petite enfance 3

MAM Kilima : Soutien de la pratique et de la transmission de l'Euskara par l'achat de matériel pédagogique pérenne 3

MAM Xoko Ttipi : Animation lecture "bébés lecteurs" 4

Crèche Ohakoa : Lecture, yoga et rituels 5

2) Transmission / Enseignement 6

Gela.eus : gela.eus 6

3) Transmission / Apprentissage du basque par les adultes 8

Angeluko Ikasleak : Apprentissage du basque par les adultes 8

Jakinola : 2 projets 10

4) Usage / Vie Sociale 12

Bai Euskarari : Bai Euskarari au Pays Basque Nord : Construisons l'avenir ensemble 12

Euskal Moneta : Développement de l'affichage bilingue dans les commerces du Pays basque 14

Mintzalasai : 3 projets 15

Sarde Sardexka : Mallette "A la découverte des produits de terroir" 19

Libreplume : Création de notre site internet 21

Cinévasion : Rédaction et conception de documents pédagogiques dans le cadre de l'expérimentation d'un quatrième film en euskara dans le cadre du dispositif Collège au cinéma 2022-2023 22

Erakats : Visite guidée du village de Saint-Jean-le-Vieux 24

5) Usage : loisirs et enseignements artistiques 25

Oreka : le cirque vecteur de l'euskara 25

6) Usage : Médias 27

TVPI : TVPI, aux côtés de l'euskara 2021 27

Xiberoko Telebista : Web TV participative 29

Gaztekom : Bada 31

Iparla Baigura Komunikazioa : L'euskara dans Mediabask 33

7) Volet Edition (animations pédagogiques) 34

Libreplume : Zoom sur auteurs et autrices avec rencontres 34

1) Transmission / Petite enfance

MAM Kilima : Soutien de la pratique et de la transmission de l'Euskara par l'achat de matériel pédagogique pérenne

Structure

Créée en mars 2021, cette association a pour objet la gestion administrative, financière et morale d'une maison d'assistantes maternelles bascophone à Ascain. Tel que précisé dans ses statuts, elle permet de mettre à la disposition des 3 assistantes maternelles agréées, en échange d'une participation mensuelle aux charges et frais de fonctionnement de la MAM, des locaux entièrement dédiés à l'accueil de jeunes enfants de 10 semaines à 6 ans exclusivement en langue basque. Sa capacité d'accueil est de 12 enfants.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif du projet

La demande porte sur 2 volets :

- Ateliers de lecture : organisation de 12 animations « lecture » (à raison de 30 minutes par séance) avec intervenant extérieur à destination des enfants de 0 à 6 ans accueillis au sein de la MAM
- Achat de matériel :
  - achat de nouveaux livres en langue basque adaptés à la petite enfance
  - achat d'un kamishibai (petit théâtre d'images venu du Japon pour lectures contées)

L'objectif de la MAM Kilima est de dynamiser la transmission de la langue basque par les livres et de sensibiliser les enfants dès le plus jeune à la littérature basque et à l'apprentissage du vocabulaire basque.

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **1.052 €** sur les 1.503 € que coûte le projet présenté (soit 70% des coûts du projet)

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de livres	405 €	27%	Autofinancement	451 €	30%
Autre matériel pédagogique	46 €	3%			
Prestataire extérieur	1 052 €	70%	OPLB/GB (sollicité)	**1 052 €**	70%
Total charges	**1 503 €**	**100%**	**Total produits**	**1 503 €**	**100%**

La demande est accompagnée de 3 devis : 1.052 € pour les ateliers de lecture, 405 € pour l'achat de livres en langue basque, 46 € pour l'achat d'un kamishibai

Commentaires

En 2021, le montant de l'aide sollicitée étant inférieur à 1.000 €, soit en deçà du seuil minimum fixé par le règlement de l'appel à projets, il avait été décidé de ne pas attribuer d'aide à la MAM Kilima.

Décision d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 1.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Attribution d'une aide financière de 1.000 € pour l'organisation des ateliers de lecture avec un prestataire externe et l'achat de livres.

Rappel : La prise de relais du financement par la CAF des projets au titre du soutien aux activités culturelles et de motricité avec intervenants extérieurs portés par les structures de la petite enfance est possible depuis 2020, uniquement pour les crèches mais pas pour les maisons d'assistantes maternelles qui ne sont pas éligibles au dispositif de la CAF.

MAM Xoko Ttipi : Animation lecture "bébés lecteurs"

Structure

L'association Xoko Ttipi, maison d'assistantes maternelles bascophone créée en 2014, permet de mettre à la disposition de 4 assistantes maternelles agréées, en échange d'une participation mensuelle aux charges et frais de fonctionnement de la structure, des locaux aménagés et équipés entièrement dédiés à l'accueil de jeunes enfants. Sa capacité d'accueil est de 16 enfants.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif du projet

20 ateliers de lecture bimensuels animés par l'association Libreplume (à raison de 30 min par atelier) à destination d'enfants de 0 à 3 ans accueillis au sein de la structure Xoko Ttipi pour susciter la découverte du livre par l'enfant et sa familiarisation avec la langue basque. Ces ateliers se déroulent de janvier à décembre 2022.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **1 015 €** sur les 1.450 € de coûts du projet (soit 70%).
- La structure a reçu un soutien financier de l'OPLB en 2020 à hauteur de 1.000 €.

Charges	€	%	Produits	€	%
Intervenant extérieur (Libreplume)	1 450 €	100%	Autofinancement	435 €	30%
			OPLB/GB (sollicité)	**1 015 €**	70%
Total charges	**1 450 €**		**Total produits**	**1 450 €**	

La demande est accompagnée d'un devis de 1.450 € (intervenant extérieur)

Commentaires

En 2021, le montant de l'aide sollicitée étant inférieur à 1.000 €, soit en deçà du seuil minimum fixé par le règlement de l'appel à projets, il avait été décidé de ne pas attribuer d'aide à Xoko Ttipi.

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 1.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Attribution d'une aide financière de 1.000 € pour l'organisation des ateliers de lecture avec un prestataire externe.

Crèche Ohakoa : Lecture, yoga et rituels

Structure

Ohakoa est la première crèche bascophone en langue basque créée il y a 20 ans à Biarritz. Elle accueille chaque jour 40 enfants de 3 mois à 3 ans de Biarritz et des alentours, ce qui représente environ 40 familles.

La crèche emploie 10 salariées (9.1 ETP).

Projet

Eligibilité :	☐Oui	☒Non

Descriptif du projet

La demande porte sur 3 volets :

- Atelier lecture et contes : organisation de 9 séances de lecture en famille (à raison de 30 minutes par séance) avec intervenant extérieur.
- Atelier yoga : organisation de 25 séances de yoga adaptées aux tout-petits (découverte du corps et gestion des émotions) avec intervenant extérieur.
- Atelier rituels : organisation de deux séances à destination du personnel de la crèche autour de petits rituels à mettre en place pour rythmer la journée des enfants (chants, jeux, relaxation…).

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **1 470 €** sur les 1.450 € de coûts du projet (soit 70%).

Charges	€	%	Produits	€	%
Ateliers lecture et contes	650 €		Autofinancement	630 €	30%
Ateliers yoga	1 250 €				
Ateliers rituels	200 €		OPLB/GB (sollicité)	**1 470 €**	70%
Total charges	**2 100 €**		**Total produits**	**2 100 €**	

Commentaires

Depuis 2020 les crèches peuvent solliciter des aides à la CAF pour ce type de projet.

En 2021 la crèche a sollicité l'aide de la Caf pour l'organisation de l'atelier yoga, refusé par la CAF en raison de la modalité d'exercice de cette activité sous forme de yoga.

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

La prise de relais du financement par la CAF des projets au titre du soutien aux activités culturelles et de motricité avec intervenants extérieurs portés par les structures de la petite enfance étant possible depuis 2020 par les crèches, l'opérateur n'est plus éligible à l'appel à projets pour ce type de projets.

2) Transmission / Enseignement

Gela.eus : gela.eus		
Structure		
Xan Harriague est professeur des écoles à l'ikastola de Boucau. Passionné de nouvelles technologies, il vient de créer une microentreprise pour développer des outils numériques à destination des enseignants des trois filières bilingues ou immersives.		
Projet		
Eligibilité :	☒Oui	☐Non :
Descriptif :		

www.gela.eus est un projet de plateforme numérique à destination des classes de l'école élémentaire des trois filières bilingues et immersive, qui s'inspire du site classenumérique.fr, plateforme payante déployée par une société privée (monecole.fr) portée par un enseignant et un développeur web.

Coté enseignant : l'outil permet à l'enseignant de créer des plans de travail (vidéos de présentation, série d'exercices, tests d'évaluation…) en sélectionnant un exercice existant créé par la communauté des enseignants ou en en créant lui-même via le système H5P[1].

Coté élève : la plateforme permet aux élèves de se connecter pour s'exercer en ligne sur un espace personnalisé et propre à chaque classe, en classe ou à la maison.

Pour assurer le fonctionnement de la plateforme, le porteur de projet envisage de demander une contribution financière aux établissements qui souhaitent utiliser l'outil : 1,99 € par an et par élève. Cette participation devrait couvrir les frais de maintenance qui s'élèvent à environ 1.100 € par an (participation minimum de 500 élèves pour couvrir ces frais, soit environ 25 classes).

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **13.117 €** (100% du coût)

Charges	**€**	**%**	**Produits**	**€**	**%**
Prestataire de services	13 117 €	100%	Autofinancement	- €	0%
			OPLB/GB (sollicité)	**13 117 €**	100%
Total charges	**13 117 €**	**100%**	**Total produits**	**13 117 €**	**100%**

La demande est accompagnée d'un devis de 13.117 € établit par une agence de développement de site web de Saint Sébastien.

Commentaires

- **Outils existants** :
  - L'ENT (espace numérique de travail) développé par l'Education nationale est un ensemble intégré de services numériques (Aliénor à l'académie de Bordeaux) :
    - Services pédagogiques : cahier de texte numérique, espaces de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, accès aux ressources numériques, outils collaboratifs, blogs, forum, classe virtuelle, etc.
    - Services d'accompagnement de la vie scolaire : notes, absences, emplois du temps, agendas, etc.
    - Services de communication : messagerie, informations des personnels et des familles, visioconférence etc.
  - Txikilinux : solution informatique d'apprentissage en euskara conçue spécifiquement pour les enfants de 6 à 12 ans, imaginée en lien avec l'association Elkartenet de Bilbao (expérimentation en cours à l'ikastola de Saint Jean de Luz).

[1] H5P est un projet open source porté par une communauté de développeurs, permettant de créer simplement et de manière intuitive une grande variété de contenus interactifs (textes à trou, vidéos interactives, frises chronologiques, cartes de mémorisation, visites virtuelles…).

- **Dispositifs existants** : la direction du numérique pour l'éducation a mis ne place un dispositif de soutien à la **production de ressources numériques** pour l'École (RNE) → primaire et secondaire. La date limite du dépôt est le **15 juillet 2022** minuit pour la commission du 30 septembre 2022. Soutien financier (70.000 € max) de 50% maximum du coût global du projet., https://eduscol.education.fr/1603/le-dispositif-edu

- **Avis des services de l'Education Nationale :**

  - **Adrien Vignier :** eRUN (enseignant référent pour les usages numériques) à la circonscription d'Anglet,
  - **Régis Sabalo :** CPD 64 (conseiller pédagogique départementale spécialité numérique).
    Ce que l'EN regarde en premier c'est le RGPD, et plus précisément quelles données sont stockées, où et sous quelle forme ? Pour pouvoir utiliser un outil numérique issu du commerce ou privé, les enseignants doivent avant de l'utiliser en classe demander l'autorisation à l'IA. Jusque-là très peu d'outils issus du commerce ont été autorisés car pas suffisamment sécurisés (RGPD). Les deux seuls autorisés sont :
    - Aliénor (plateforme créée par un privé et adapté par l'Académie de Bordeaux pour les écoles de la région) offrant de nombreux services utiles (pédagogiques, accompagnement à la vie scolaire, et communication) sauf la création de contenus.
    - LearningApps.org, outil de création de contenus pédagogiques online d'origine allemande, adapté au français.

    Ces deux outils complémentaires validés par l'EN permettent, à priori, d'offrir tous les services et fonctionnalités attendus (communication avec les familles, vie scolaire, création de contenus interactifs, médiathèque en ligne…) de manière sécurisée.

  - **Géraldine LEGLISE** de la Direction du Conseil de la Vie Scolaire et des Affaires Juridiques : Pour ce qui concerne l'outil classe-numérique.fr, l'Education Nationale travaille depuis plusieurs mois en coopération avec l'éditeur (MonEcole.fr) afin de valider sa mise en conformité. Quelques éléments restent à modifier. Cependant, le travail est en cours et la signature d'une convention semble envisageable pour la rentrée 2022/2023.

Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Motif du refus :
La sécurité des données recueillies via ces plateformes numériques étant un élément important à prendre en considération, et l'utilisation en classe de ces outils nécessitant une autorisation de l'IA, il est proposé à ce stade de ne pas aider ce projet.

Par ailleurs, Le besoin d'outils numériques au service des apprentissages étant de plus en plus prégnant, il serait nécessaire de réunir les acteurs concernés (OPLB, Education Nationale, Ikas, enseignants, porteurs de projets…) pour mener ensemble un travail sur les besoins des enseignants en la matière et mettre en place, le cas échéant, des outils adaptés aux trois filières d'enseignement (bilingues et immersive).

3) Transmission / Apprentissage du basque par les adultes

Angeluko Ikasleak : Apprentissage du basque par les adultes

Structure

Créée en 1977, l'association culturelle Angeluko Ikasleak est située à Anglet. Elle a pour but de proposer des cours d'initiative personnelle de langue basque aux adultes et d'encourager la culture basque et l'usage de la langue basque en organisant pour ses membres diverses manifestations (sorties, conférences, projections de films…). L'association emploie 5 enseignants à temps partiel (correspondant à 0,4 ETP) et compte 138 apprenants sur 182 adhérents.
Site de l'opérateur : Angeluko ikasleak

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

L'opérateur propose 12 cours de basque organisés en année scolaire sur 6 niveaux différents à raison de 2h par semaine sur 28 semaines dispensés par 5 enseignants à temps partiel :

- 5 cours de niveau 1 avec 75 apprenants (effectifs limités à 15 apprenants par classe)
- 2 cours de niveau 2 avec 22 apprenants
- 2 cours de niveau 3 avec 13 apprenants
- 1 cours de niveaux 4 avec 10 apprenants
- 1 cours de niveau 5 avec 11 apprenants
- 1 cours de niveau 6 avec 7 apprenants

Nombre d'apprenants inscrits à la rentrée 2021 : 138 (+6 par rapport à la rentrée précédente).

A la rentrée 2021, Angeluko Ikasleak a mis en place un atelier de conversation animé bénévolement par un animateur bascophone à raison de 2h par semaine, et souhaite pérenniser cette nouvelle activité à la rentrée prochaine en rémunérant l'animateur. Une douzaine d'apprenants participent régulièrement à cet atelier de conversation.

Par ailleurs, toujours pour renforcer l'utilisation de la langue basque, un atelier théâtre a été mis en place à la rentrée 2021 également. Là encore une douzaine d'apprenants (les plus avancés) participent à cet atelier.

La plateforme Moodle mise en place en 2021 pendant la crise sanitaire dans le but de proposer des cours de langue à distance est devenu un outil supplémentaire permettant de déposer ou partager des contenus pédagogiques.

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **4.000 €** pour l'organisation des cours en langue basque. Opérateur soutenu depuis 2007. Augmentation de l'aide financière en 2018 (de 1.500 à 3.000 €) et en 2021 (de 3.000 € à 3.200 €).

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats de fournitures	300 €	1%	Adhésions et cotisations	24 207 €	81%
Autres charges (assurances…)	350 €	1%	Subvention mairie d'Anglet	1 550 €	5%
Abonnement plateforme Moodle	480 €	1%	Subvention OPLB achat livres	150 €	1%
Honoraires	1 500 €	5%			
Charges de personnel	29 140 €	91%			
Frais postaux et bancaires	300 €	1%	OPLB/GB (sollicité)	**4 000 €**	13%
Total charges	**32 070 €**	**100%**	**Total produits**	**29 907 €**	**100%**

Le budget présenté par Angeluko Ikasleak présente une insuffisance prévisionnelle de 2.163 €.

Commentaires

- En 2021, résultat exceptionnel de 8.644 € qui s'explique d'une part par l'obtention des aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire (chômage partiel, exonération de charges) et d'autres part aux nombreux dons des apprenants qui ont renoncé au remboursement partiel de cotisation correspondant à la période de fermeture (du 1er janvier au 19 mai).
- L'association a profité de cette période de fermeture pour mettre en place une plateforme Moodle (plateforme permettant de créer des environnements d'apprentissage personnalisés en ligne) en faisant appel à un prestataire externe (Spirit formation). Cout de l'opération en 2021 :
    - Abonnement et hébergement de la plateforme (par an) : 480 €
    - Formation des enseignants : 3.000 € (entièrement pris en charge par l'OPCO)
    - Aide technique apportée par un tiers aux formateurs (60 heures par an) : 1.000 € financé par la subvention FDVA de 1.000 € obtenue en 2021 fléchée sur la mise en place de la plateforme).
- Pour couvrir les frais liés à la mise en place du Moodle (Abonnement et aide technique estimé à environ 1.500 €), l'association prévoit d'augmenter les cotisations de 15 € par an, soit 150 € annuel au lieu de 135 €.
- Malgré la crise sanitaire, augmentation des effectifs ces trois dernières rentrées : 119 en octobre 2019, 132 en octobre 2020 et 138 en octobre 2021.
- L'importante augmentation des effectifs au niveau 1 est une conséquence de la crise sanitaire, car de nombreux nouveaux inscrits en octobre 2020 ont préféré se réinscrire au 1er niveau à la rentrée 2021.
- L'association souhaite pérenniser l'atelier de conversation animé pour l'instant bénévolement par un animateur bascophone en l'intégrant dans le processus d'apprentissage, et par conséquent en rémunérant l'animateur dès septembre 2022.
- Angeluko Ikasleak n'est pas engagé dans la mobilisation des dispositifs de la formation professionnelle (OPCO, CPF) et n'a de ce fait pour l'instant fait aucune démarche pour obtenir la certification Qualiopi. Les apprenants ne peuvent par conséquent pas utiliser leur CPF ou autres dispositifs d'aide à la formation (les rares apprenants qui les sollicitent à ce sujet sont réorientés vers d'autres organismes de formation). Les apprenants n'ont pas d'obligation à se soumettre à quelque examen que ce soit. Pour l'obtention de Qualiopi, accompagnement possible de l'opérateur par l'OPLB via l'enveloppe de professionnalisation des opérateurs (cette possibilité sera discutée lors du prochain Bureau de l'association).

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 4.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Compte tenu du travail engagé par l'association pour renforcer son offre (cours supplémentaires en présentiel dont un cours de conversation et un atelier théâtre pour renforcer la pratique orale), il est proposé d'attribuer à l'opérateur le montant sollicité cette année soit 4.000 € (+800 € par rapport à 2021).

Jakinola : 2 projets

Structure

L'association Jakinola est une association basée à Bayonne dont l'objet est de préserver, revitaliser et promouvoir la diversité linguistique. Elle a ouvert en septembre 2019 la Maison des langues à Bayonne, qui est à la fois centre de formation et centre de ressources (fonds de 300 ouvrages). Jakinola propose des cours de langues traditionnels, des cours thématiques, des ateliers de conversation ainsi que des cours en ligne. Les langues enseignées sont le basque, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, l'arabe, le russe et le portugais. La fréquence des cours est limitée à 2 heures par semaine.

Projet 1 : Pixka bat, c'est beaucoup

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

« Pixka bat, c'est beaucoup » est un projet de création de contenus pédagogiques numériques et interactifs destinés à des apprenants de niveau A1, comprenant 25 exercices permettant de travailler le lexique et 25 autres pour travailler la grammaire. Ces exercices interactifs sont autocorrectifs et peuvent être refaits autant de fois que nécessaire de manière autonome (pas de parcours). Il seront mis a disposition de tous gratuitement sur la plateforme d'exercices dédiée à la langue basque elantzen.eus.

Montage financier et montant sollicité :
Jakinola sollicite une montant de 3.640 € pour la mise en œuvre du projet, soit 70% du cout du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataires (créat° de 25 exercices)	1 625 €	31%	Fonds propres	1 560 €	30%
Charges de personnel :					
- Création d'exercices (25 exercices)	1 625 €	31%			
- Coordination et création site	1 950 €	38%	OPLB/GB (sollicité)	**3 640 €**	70%
Total charges	**5 200 €**		**Total produits**	**5 200 €**	

L'opérateur prévoit de créer la moitié des exercices en interne et l'autre moitié en faisant appel à un prestataire externe. Le cout de création d'un exercice est estimé à 65 € (création et digitalisation).

Commentaires

Ce premier projet proposé par Jakinola est structurant et répond à un besoin identifié :
- Il participe à la création de ressources pédagogiques complémentaires à l'apprentissage du basque en présentiel (en établissement scolaire ou en cours du soir)
- C'est un outil adapté : le niveau débutant A1 identifié correspondant au niveau notamment de la majeure partie des apprenants adultes en cours de formation ; présence de contenus audiovisuels et numériques
- Possibilité de l'utiliser aussi bien seul à la maison, que pendant les cours du soir ou en collège.
- Ces contenus pédagogiques seront gratuits et ouverts à tous sur le site elantzen.eus.

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 3.600 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
La définition à venir d'une politique publique dans le domaine de l'apprentissage du basque par les adultes permettra de travailler de manière plus précise sur les besoins en matière d'outils et de supports numériques. Dans l'attente, et pour répondre au besoin identifié d'outils pédagogiques numériques pour les débutants, il est proposé d'attribuer le montant sollicité par l'opérateur soit 3.600 € pour la mise en œuvre du projet. La notification de décision précisera à l'opérateur que les outils soutenus via l'appel à projets devront faire l'objet d'une communication spécifique mise en place avec l'OPLB.

Projet 2 : Nasrudin eta Pernando, de lointains amis		
Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Le projet « Nasrudin eta Pernando, de lointains amis » est également un projet de création de contenus pédagogiques numériques et interactifs à destination des apprenants débutants.

La mise en œuvre du projet se fera en deux temps :
- 2022 : écriture et enregistrement des textes par un conteur bascophone, création des effets sonores, création des illustrations, montage de l'ensemble en format vidéo et mise en ligne.
- 2023 : en s'appuyant sur les supports audiovisuels créés en 2022, création d'activités pédagogiques numériques et mise en ligne des exercices créés.

Les vidéos créées étant des histoires à écouter, elles seront mis en ligne dès 2022 et pourront être utilisées indépendamment des activités pédagogiques prévues en 2023.

Montage financier et montant sollicité :
- La structure sollicite un montant de **3.819 €** pour la mise en œuvre de la première tranche du projet (création de supports audiovisuels), correspondant à 70% du cout du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataires externes	4 090 €	75%	Fonds propres	1 636 €	30%
Charges de personnel	1 365 €	25%			
			OPLB/GB (sollicité)	**3 819 €**	70%
Total charges	**5 455 €**		**Total produits**	**5 455 €**	

Jakinola fera appel à un prestataire externe pour l'écriture, l'enregistrement et l'illustration des textes. La coordination et l'intégration des contenus se fera en interne par le coordonnateur du centre.

Commentaires

Dans le même esprit que le précédent, ce second projet proposé par Jakinola est structurant et répond à des besoins identifiés dans le domaine de l'apprentissage du basque (il répond à un besoin en matière de supports numériques, il est destiné aux débutants de niveau A2 et mis à disposition de tous).

Proposition d'attribuer le montant sollicité : 5.455 x 70% = 3.800 €

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 3.800 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Même commentaire que pour le précédent projet, la définition à venir d'une politique publique dans le domaine de l'apprentissage du basque par les adultes permettra de travailler de manière plus précise sur les besoins en matière d'outils et de supports numériques. Dans l'attente, et pour répondre au besoin identifié d'outils numériques pour les débutants, il est proposé d'attribuer le montant sollicité par l'opérateur, soit 3.800, pour la mise en œuvre du projet. La notification de décision précisera à l'opérateur que les outils soutenus via l'appel à projets devront faire l'objet d'une communication spécifique mise en place avec l'OPLB.

4) Usage / Vie Sociale

Bai Euskarari : Bai Euskarari au Pays Basque Nord : Construisons l'avenir ensemble

Structure

L'association Bai Euskarari a été créée en 2007 pour la gestion du label « Bai Euskarari » (Oui à la langue basque). Implantée en Pays basque de France depuis 2011, son but est d'accroitre et d'impulser l'utilisation de la langue basque dans la vie sociale et en particulier dans le secteur socio-économique.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

L'association sollicite une aide à la mise en œuvre du processus de labellisation destiné aux entités de la vie sociale du Pays basque de France. La première étape de la démarche consiste à proposer aux entités qui le souhaitent une analyse de leur situation linguistique autour de 5 thématiques principales (analyse de 200 items) : capacité linguistique, image corporative, communication externe, communication interne et outils de travail, gestion des ressources humaines. En fonction du résultat obtenu, 3 niveaux de labels sont proposés :

- Label Service et travail en langue basque : destiné aux entités qui remplissent tous les critères (celles qui offrent un service en langue basque et qui ont le basque comme langue de travail)
- Label Service en langue basque : destiné aux entités qui ne remplissent qu'une partie des critères (celles qui offrent un service en langue basque)
- Euskararen bidean (en cours de labellisation) : destiné aux entités qui s'engagent à prendre des mesures pour développer l'usage et la présence de la langue basque au sein de leur structure (le respect des engagements est suivi via des audits réalisés par l'opérateur).

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite une subvention de **19.000 €** (43%) pour le cofinancement du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Location de bureau	3 000 €	7%	Apport de l'association	25 533 €	57%
Assurances	150 €	0,3%			
Honoraires	3 884 €	9%			
Autres charges	1 179 €	2,7%			
Charges de personnel	36 320 €	81%	OPLB/GB (sollicité)	**19 000 €**	43%
Total charges	**44 533 €**		**Total produits**	**44 533 €**	

Commentaires

- Résultats :
- En 2021, sur les 179 structures labellisées en Pays basque de France :
  - 10 (5%) sont labellisées « Services et travail en basque »
  - 72 (40) « Service en langue basque »
  - 99 (55%) sont en cours de labellisation

- Méthodologie :
  - Adaptation et modification de la méthodologie en 2020 en s'appuyant sur celle définie et adoptée par le Gouvernement de la CAE pour le label Bikain : « cadre de référence standard » (EME : Erreferentzia Marko Estandarra)
  - Bai Euskarari a mis en place un système d'autodiagnostic en ligne

- Budget de l'association :
- Le CA de 2021 s'élève à 33.309 €
  - 24.303 € : financement reçu du Pays basque Sud pour le fonctionnement de l'association
  - 9.000 € : financement reçu du Pays Basque Sud spécifiquement pour le système de labellisation

- Les charges de 2021 s'élèvent à 36.847 € :
    - Loyer : 2.370 €
    - Autres charges de fonctionnement : 4.284 €
    - Charges de personnel : 30.194 € (82% des charges)

- Réunion du 3 mai :

Les représentants de Bai Euskarari se sont montrés prêts à travailler avec l'OPLB pour adapter leurs critères de labellisation à la réalité sociolinguistique du Pays basque Nord.

Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u>

Les critères de labellisation pour l'obtention des 2 principaux labels Bai Euskarari (Service et travail en langue basque/Service en langue basque) sont pour l'instant inadaptés à la réalité sociolinguistique et juridique du territoire (par exemple : « la communication écrite et orale avec l'administration seront en langue basque » ou encore « les documents juridiques seront rédigées en langue basque »). De ce fait, le projet présenté ne respecte pas certains principes de la politique linguistique adoptés par les pouvoirs publics et inscrits dans le projet stratégique de l'OPLB (cf. 1er paragraphe de l'article 1.3 du règlement de l'appel à projets), et ne répond pas non plus par conséquent à certains critères d'affectation des aides de l'article 2.3 du règlement de l'appel à projets.

Pour les projets d'animation/incitation/accompagnement auprès de tiers, le Projet stratégique de l'OPLB prévoit de travailler en concertation avec les porteurs de projet à la définition d'un cahier des charges qui pourrait servir de base à l'action d'accompagnement des commerces et services à développer l'utilisation de la langue basque, sous le pilotage de l'OPLB (en proposant un appel à projet particulier ou en spécialisant une ligne budgétaire dans un appel à projets global).

Euskal Moneta : Développement de l'affichage bilingue dans les commerces du Pays basque

Structure

L'association Euskal Moneta a pour but d'administrer et de populariser l'usage d'une monnaie locale complémentaire au Pays Basque, visant la relocalisation de l'économie, l'utilisation de la langue basque, le renforcement des pratiques écologiques et solidaires et du lien social local. L'association emploie 12 salariés (11 ETP) dont 2 emplois aidés, et compte 4.694 adhérents.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Euskal Moneta sollicite une subvention pour :

1. Le co-financement de 2 postes de chargés de mission langue basque pour soutenir le développement du bilinguisme chez les commerçants du réseau (1 salarié à 35h/semaine de janvier à décembre 2021 et 1 salarié à 30h/semaine de septembre à décembre 2021).
2. La mise en place d'une méthodologie et d'outils d'accompagnement des commerçants pour la mise en place effective de l'affichage bilingue

<u>Montage financier et montant sollicité</u> :

- Le demandeur sollicite une subvention de **32.000 €** soit 70% du coût du projet.
- Il s'agit d'un renouvellement, l'association ayant été soutenue par l'OPLB via l'appel à projets à hauteur de 12.000 € en 2017, 13.000 € en 2018, 2019 et 2020, et 16.000 € en 2021.

Charges	€	%	Produits	€	%
Charges de personnel	44 977 €	97%	Cotisations	14 537 €	31%
Frais de déplacements	1 560 €	3%			
			OPLB/GB (sollicité)	**32 000 €**	69%
Total charges	**46 537 €**		**Total produits**	**46 537 €**	

Commentaires

➢ **Ressources de l'association :**
Répartition des financements publics (budget prévisionnel 2022) sur les 61.231 € de subventions sollicitées en 2022, :

- Etat : 3.200 € (5%)
- Région Nouvelle-Aquitaine : 7.000 € (11%)
- CAPB : 15.000 € (24%)
- OPLB : 32.000 € (52%)

➢ **Période 1er mars 2021 au 28 février 2022** :
Durant la période de validité de la convention Euskal Moneta a envoyé à l'OPLB 139 fichiers à traduire.

➢ **Bilan Euskal Moneta convention 2021 (période crise sanitaire) :**

- <u>Résultat</u> :
  - Nombre de relevés : **160**
  - Nombre de traductions réalisées : **152**
  - Nombre d'affichages bilingues mis en place : **37**

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 16.000 €
Refusé	☐

<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u>
Il est proposé de maintenir l'aide au même niveau que l'an dernier, **16.000 €** pour aider l'opérateur à financer un poste à temps plein (CDI à 35h) entièrement dédié à l'affichage bilingue (fléchée sur les frais de personnel et les frais de route).

Mintzalasai : 3 projets		
Structure		
Créée en 2011 à Biarritz, l'association Mintzalasai œuvre en faveur de la revitalisation de la langue basque, en particulier en milieu urbain. L'association est à l'origine de plusieurs actions en faveur de la langue basque : 1. **Trois évènements à l'échelle de Biarritz** et du BAB (dont le portage est entièrement pris en charge par la municipalité de Biarritz depuis 2021) : o Mintzalasai festibala, un festival en direction du grand public, o Mintzalasai ikastetxeetan, animations en direction des enfants scolarisés dans les 3 filières bilingues et immersives, o Mintzalasai euskaltegietan, animations en direction des adultes apprenant le basque. 2. **Trois outils à l'échelle du Pays Basque de France** : o un site web qui qui met à disposition du grand public plusieurs outils de soutien à la pratique de la langue basque, o un kit prêt à l'emploi en direction des organisateurs de fêtes, o des lexiques spécifiques. L'association compte 75 bénévoles actifs.		
Projet 1 : site internet ongi-etorri.eus		
Eligibilité :	☒Oui	☐Non
Descriptif		
Le site www.mintzalasai.eus est devenu en quelques années un portail de référence de la langue basque sur le territoire, en particulier depuis les périodes de confinement de 2020 et 2021. On y trouve des actualités concernant la langue basque, un agenda des événements en langue basque, un annuaire de l'ensemble des opérateurs proposant une offre en langue basque et des ressources (lexiques et nombreux autres outils) pour inciter les usagers à utiliser davantage le basque. Le nom Mintzalasai étant associé à la ville de Biarritz, l'association souhaite s'en détacher en changeant le nom du site. Ce changement serait l'occasion de faire évoluer ce site en un écosystème numérique de médiation et de sensibilisation linguistique à l'échelle du territoire (plateforme regroupant offre en langue basque, acteurs, actualités, outils, ressources, bonnes pratiques…). L'opérateur sollicite donc l'aide de l'OPLB, d'une part pour assurer l'animation du site existant et d'autre part mettre en place le nouveau site ongi-etorri.eus (ou autre nom de domaine). Pour assurer la continuité du site existant Mintzalasai prévoit de s'appuyer sur des prestataires externes en plus de son équipe de 7 bénévoles participant activement au projet.		

<u>Montage financier et montant sollicité</u> :
Le demandeur sollicite une subvention de **4.000 €** soit 27% du coût du projet

Charges	€	%	Produits	€	%
Abonnements création d'outils pratiques	585 €	4%	Apport de l'association	12 240 €	73%
Modification et adaptation du site	2 000 €	12%			
Création de contenus	8 660 €	53%			
Animation des réseaux sociaux	1 400 €	9%			
Frais de missions	3 655 €	23%	OPLB/GB (sollicité)	**4 000 €**	27%
Total charges	**16 240 €**		**Total produits**	**16 240 €**	

La demande est accompagnée de plusieurs devis de plusieurs prestataires externes pour :
- la réalisation de portraits : 4.560 €
- la gestion des offres d'emploi : 2.700 €
- la modification et l'adaptation du site (changement de nom et de design) : 2.000 €
- l'animation des réseaux sociaux : 1.400 €

Le travail des bénévoles est estimé 3.150 € (175 h de travail à 18 €).

Commentaires

Mobilisation des financements publics :
- En 2021, sur les **8.500 €** de subventions directes qu'a reçues l'association pour ses activités (festival et développement du site web), 3.000 € (35%) provenaient de la mairie de Biarritz en soutien au festival et animations, 2.500 € (29%) de l'ICB en soutien à certains spectacles du festival et 3.000 € (44%) de l'OPLB en soutien au à l'animation et au développement du site web.
- Le festival et autres événements programmés à l'échelle de Biarritz et du BAB ont été entièrement pris en charge par les villes de Biarritz (19.751 €) et Bayonne (7.903 €).

Audiences du site (2021) et des réseaux sociaux :
- Site mintzalasai.eus :
  - 17.800 nouveaux utilisateurs
  - 33.500 sessions ouvertes
  - 138.000 pages vues (4,12 pages par session)
- Instagram : 1.394 abonnés
- Facebook : 5.000 abonnés au compte et 1.990 à la page.

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 4.000 €
Refusé	☐

<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u>
Il est proposé d'attribuer à Mintzalasai une aide de 4.000 € fléchée sur la créations d'outils et de contenus, ainsi qu'à l'animation du site internet et des réseaux sociaux associés qui ciblent l'ensemble de la population du Pays Basque Nord. Il a été par ailleurs convenu avec l'opérateur de travailler ensemble sur la définition du nouveau projet de plateforme (ongi-etorri.eus ou autre).

Projet 2 : mini-kits Besta Euskaraz - C'est facile de commander en basque		
Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

Mintzalasai a créé en 2017 un kit visant à encourager l'usage de la langue basque dans les moments festifs. Le kit comprend des imagiers (totem, affiches) pour commander en basque, des fiches pratiques permettant d'assurer un accueil du public en basque, un lexique de poche, un lot de badges pour faciliter les échanges et des banderoles décoratives pour encourager les gens à parler en basque. Ces supports sont mis à la disposition des organisateurs d'évènements par un système de prêt, dont la gestion est assurée par la CAPB qui en a acheté 6 en 2018.

Ces kits sont aujourd'hui sous utilisés (70 emprunts à ce jour) en particulier en raison du format du kit et du système de prêt trop contraignant pour de nombreux utilisateurs. Pour y remédier, l'opérateur souhaite éditer un format réduit du Kit pour les vendre à faible coût aux organisateurs de festivités. Ainsi, Mintzalasai prévoit d'éditer en 2022 50 mini-kits et de les mettre en vente à 150 € pièce (c'est-à-dire à prix coutant si aide de l'OPLB), en faisant appel à un prestataire externe pour leur commercialisation. Un atelier-initiation du mini kit est compris dans le prix.

Montage financier et montant sollicité :
Le demandeur sollicite une subvention de **3.000 €** soit 28% du coût du projet

Charges	€	%	Produits	€	%
Impressions affiches et autres achats	6 133 €	58%	Apport de l'association	7 633 €	70%
Prestataire (commercial/animateur)	4 000 €	38%			
Frais de mission	500 €	5%	OPLB/GB (sollicité)	**3 000 €**	28%
Total charges	**10 633 €**		**Total produits**	**10 633 €**	

La demande est accompagnée de plusieurs devis :
- Devis impression affiches et mini-lexiques : 3.502 €
- Devis pour l'achat de guirlandes (fanions imprimés) : 985 €
- Devis pour l'achat de verres réutilisables personnalisés : 1.646 €

Commentaires

Une aide financière de 2.000 € (totalité du montant sollicité) avait été attribuée à Mintzalasai en 2018 en soutien à la mise en œuvre du kit Besta euskaraz, annulée par la suite en raison du non-respect par l'opérateur du règlement de l'appel à projet : non-respect du calendrier et du budget initial. En effet, le calendrier et le budget du projet ayant évolué en cours de route suite à la décision prise par la CAPB d'acheter à prix coutant plusieurs kits pour une mise à disposition gratuite du kit aux organisateurs de fêtes via un système de prêt, l'OPLB avait décidé d'annuler l'aide financière de 2.000 € fléchée sur le kit.

Certaines composantes du kit créé en 2018 étant à usage unique (autocollants, badges, lexiques…) et d'autres relativement fragiles (affiches, fanions...), une partie des Kits achetés en 2018 par la CAPB sont pour l'instant hors service.
- Prix de revient d'un kit sans l'aide de l'OPLB : 10.633 /50 = 213 €.
- Prix de revient d'un kit avec l'aide de l'OPLB : (10.633 € - 3.000 € = 7.633 €)/50 = 152 €

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 3.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
La première version du kit a montré l'utilité de ces supports lors des différentes manifestations pour inciter les participants à s'essayer ou à parler le basque. Considérant que cette version du kit allégée remplira les mêmes fonctions avec davantage de souplesse, il est proposé d'octroyer une aide de 3.000 € pour la mise en œuvre du ce projet.

Projet 3 : Egun 1, hitz 1 – l'euskara en 365 jours		
Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

Nouveau projet de l'association Mintzalasai, il s'agit d'un calendrier perpétuel conçu pour créer une relation quotidienne avec la langue et la culture basques en donnant à découvrir un mot et un concept par jour. C'est un outil pour sensibiliser et encourager le public à apprendre la langue basque.

Présentation du calendrier :

- **Au recto** : mois et jour en langue basque et le mot du jour en basque avec sa traduction en français.
- **Au verso** : texte court sur un concept ou une notion sur l'une des 7 thématiques différentes (langue, culture, histoire, géographie, personnage historique, sociolinguistique ou proverbe) en français avec un complément d'information en basque.

Mintzalasai souhaite éditer 500 exemplaires de ce calendrier et les mettre en vente aux prix de 5 €.

Montage financier et montant sollicité :
Le demandeur sollicite une subvention de **3.000 €** soit 21% du coût du projet. Le projet prévoit par ailleurs d'intégrer des encarts publicitaires (1 par mois), et de vendre 100 exemplaires du calendrier à la CAPB.

Charges	€	%	Produits	€	%
Création du calendrier	4 680 €	33%	Vente (400 ex. à 5 €)	2.000 €	14%
Impression du calendrier	4 786 €	34%	Vente CAPB (100 ex. à 10 €)	1 000 €	7%
Rédaction des contenus	3 862 €	28%	Vente de publicité	2.400 €	17%
Frais de déplacement	650 €	5%	Fonds propres	5 578 €	40%
			OPLB/GB (sollicité)	**3 000 €**	21%
Total charges	**13 978 €**		**Total produits**	**13 978 €**	

La demande est accompagnée de plusieurs devis :

- Création (maquettage et graphisme) du calendrier : 4.680 €
- Impression du calendrier à 500 exemplaires : 4.786 €
- Ecriture des contenus : 3.862 €

La participation des bénévoles au travail d'écriture et de traduction est estimée à 3.780 € (210h de travail à 18 €).

Commentaires

Commentaires :

- Vente CAPB : rien n'a été négocié, c'est une hypothèses avec l'idée que la CAPB puisse l'offrir à ses élus ou aux agents en cours d'apprentissage du basque (cadeau de fin d'année ou de fin de formation pour les agents par exemple)
- Vente publicité : ce n'est pas de la publicité commerciale, mais l'idée est de proposer aux opérateurs de l'action linguistique un espace publicitaire payant (1 opérateur par mois).
- En concertation entre l'ICB, Mintzalasai et l'OPLB, sur proposition de l'OPLB en raison du caractère à la fois culturel et linguistique du projet, l'ICB a donné son accord pour co-financer le projet de calendrier à hauteur 1.000 € en complément de la proposition d'attribution de 2.000 € de l'OPLB.

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 2.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Ce calendrier perpétuel étant un outil de promotion du basque et pouvant également avoir un impact sur la sensibilisation de la population aux enjeux liées au développement de la langue basque, il proposé d'octroyer une aide financière de 2.000 € pour la mise en œuvre de ce projet.

Sarde Sardexka : Mallette "A la découverte des produits de terroir"

Structure

Créée en 2014, l'association Sarde Sardexka a pour objet de « Relier et accompagner les acteurs et citoyens du territoire pour une alimentation de qualité, saine et responsable », de façon à :

- Sensibiliser les citoyens aux différentes thématiques liées à l'agriculture et à l'alimentation (santé, environnement, consommation, éveil sensoriel),
- Développer l'esprit critique et les capacités de chacun à apprécier la qualité d'un aliment (composition, méthodes de production, qualités nutritionnelles),
- Faire découvrir les productions locales respectant l'environnement, le bien-être animal, et le consommateur (agriculture biologique, agriculture paysanne, produits artisanaux).

L'association propose de nombreuses activités : animation d'événements, interventions en milieu scolaire, interventions en secteur social et culturel (médiathèques, EPHAD…), conception d'ateliers ou de supports…

La structure emploie 3 personnes (1.83 ETP) dont 2 en CDI (1,26 ETP) et 1 en CDD (0,57 ETP). Parmi les deux animatrices en CDI, l'une est bascophone et l'autre est en cours d'apprentissage (formation continue).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

La demande vise à soutenir un nouvel outil ludo-pédagogique bilingue (français-basque) contenant des supports et matériel nécessaires à la découverte de 8 produits du Pays basque présentant un intérêt particulier (qualité, savoir-faire…) : AOP Piment d'Espelette, AOP Formage Ossau-Iraty, AOP jambon du Kintoa, AOC vins d'Irouléguy, cerise d'Itxassou, chocolat de Bayonne, pommes anciennes du Pays Basque et miel.

Il s'agit d'une mallette contenant plusieurs activités sous forme de parcours d'épreuves (depuis la matière première jusqu'au produit fini), un guide d'animation, des lexiques thématiques, des fiches de présentation des 8 produits, des fiches d'activités avec différents jeux (mots-mêlés, labyrinthe, coloriage, collage…).

La mallette est destinée à un large public (adultes et enfants à partir de 7 ans) et peut-être utilisé en autonomie (en famille, à l'école, dans les centres de loisirs…) ou en groupe pour un atelier complet d'1h30 (activités ludiques et dégustation) encadré par un animateur.

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **3.100 €** (18 % du coût du projet) pour rendre la mallette bilingue (5.300 € de traduction). L'opérateur a bénéficié d'une aide de 3.100 € en 2016 pour la création d'une mallette bilingue comprenant 8 jeux différents autour de l'alimentation.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de matériel	1 810 €	10%	Vente de malettes	6 000 €	35%
Traductions (prestataires externes)	5 300 €	31%	Aides privées (fondation)	3 197 €	18%
Frais de déplacements	480 €	3%	**Subventions sollicitées :**		
Charges de personnel	9 707 €	56%	- Région Nouvelle Aquitaine	3 800 €	22%
			- Communes / CAPB	1 200 €	7%
			- OPLB/GB	**3 100 €**	18%
Total charges	**17 297 €**		**Total produits**	**17 297 €**	

La demande est accompagnée d'un devis d'un montant de 5.300 € pour la traduction de l'ensemble des textes de la mallette.

Commentaires

Financements de droit commun :

- Les ressources financières de l'association de 2021 s'élèvent à 62.016 €. 40% des ressources sont issues de la vente de prestation et cotisations, 61% sont des subventions publiques obtenues par l'association pour d'autres projets :
    - Aliment'actions (Département et CAPB).
    - Ter'histoires (financeurs : FDVA, Leader montagne basque, Région, Département, CAPB, ICB)
- Budget prévisionnel de 2022 :
    - Etat : 6.000 €
    - Région Nouvelle-Aquitaine : 15.800 € (dont aide de 3.500 € obtenue pour ce projet de mallette)
    - Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques : 3.000 €
    - CAPB : 30.500 €

Calibrage de l'aide :

- 5.300 € de traduction correspondent à environ 44.200 mots à traduire : la mallette sera constituée de nombreux supports de manière à pouvoir s'adapter aux différents publics ciblés (enfants, jeunes, adultes) et au différentes situations (supports spécifiques pour les dégustations par exemple), d'où le nombre important de mots à traduire (environ 40.000).
- Calibrage de l'aide : (40.000 x 12 centimes = 4.800) x 70% = 3.300 €, demande étant de 3.100 €, il est propsé d'aider sur la totalité.

Autres commentaires :

- Proposition :

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : **3.100 €**
Refusé	☐

<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u>
Il est proposé d'attribuer l'aide sollicitée par l'opérateur, soit 3.100 €, fléchée sur les frais de traduction de la mallette.

Libreplume : Création de notre site internet

Structure

L'association Libreplume a pour objectif de rendre la littérature jeunesse à la fois accessible et attrayante pour les enfants mais aussi pour les adultes qui les entourent (parents, animateurs, professionnels de la petite enfance…). Elle organise chaque année le festival du livre de jeunesse "Le Petit Bouquinville", intervient en milieu scolaire en français et en basque, et propose durant l'année dans ses locaux ou ailleurs des ateliers en français et en basque à destination des familles et du jeune public. L'association emploie 4 personnes (3.43 ETP) dont 2 emplois aidés.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

La demande vise à soutenir la création du nouveau site internet de l'association (l'ancien a été clôturé en 2018 suite à une erreur de base de données). Après avoir retravaillé sa charte graphique et participé à un DLA collectif sur la stratégie de communication, l'association a rédigé le cahier des charges du nouveau site et créé son arborescence. L'objectif de l'association est de rendre bilingue l'ensemble des contenus du site de manière à donner à la langue basque la même place qu'au français.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de 5.100 € soit 61% des coûts du projet.
- Il s'agit d'une première demande

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataire création site	3 840 €	74%	Autofinancement	2 070 €	40%
Prestataire traduction	300 €	6%			
Charges de personnel	1 030 €	20%	OPLB/GB (sollicité)	**3 100 €**	60%
Total charges	**5 170 €**		**Total produits**	**5 170 €**	

La demande est accompagnée de 2 devis :

- Agence web pour la création du site : 3.840 €
- Traducteur pour la traduction au basque des contenus : 300 € (2.500 mots)

Commentaires

- Bilan moral et comptes 2021 non approuvés (l'AG de l'association aura lieu en juin).
- Budget prévu pour 2022 de 109.420 € avec les ressources financières suivantes :
  - Chiffre d'affaires (vente prestations) : 31.000 € (28%) + autres produits privés (5%)
  - Subventions d'exploitation sollicitées → 73.650 € (67%)
    - SDJES : 12.000 €
    - DRAC : 8.200 €
    - Région Nouvelle Aquitaine : 1.000 €
    - Conseil départemental : 4.300 €
    - Ville de Bayonne : 11.335 €
    - CAF : 8.030 €
    - Emplois aidés : 19.350 €
    - Autres établissements publics (OPLB) : 3.100 €
- Après estimation avec l'opérateur du surcout lié à la présence la langue basque sur le site, estimé à hauteur de 1.980 €, proposition d'aider à hauteur de 1.300 € (70% du surcout)

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 1.300 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Libreplume étant un opérateur important de la promotion de la littérature jeunesse en langue basque, ciblant en particulier les jeunes familles du BAB, il est proposé d'attribuer une aide financière de 1.300 € pour la création de ce nouveau site (aide fléchée sur le surcout lié à la présence de la langue basque).

Cinévasion : Rédaction et conception de documents pédagogiques dans le cadre de l'expérimentation d'un quatrième film en euskara dans le cadre du dispositif Collège au cinéma 2022-2023

Structure

Depuis sa création en 1996, Cinévasion a pour objectif de promouvoir et d'animer des cinémas indépendants par l'organisation d'événements cinématographiques tels que des ciné-débats, des animations jeunes publics, des concerts, des rencontres avec réalisateurs... L'association regroupe 8 cinémas indépendants classés Art et essai sur le département des Pyrénées Atlantiques (dont 7 sont au Pays Basque : Cambo-les-Bains, Hasparren, Hendaye, Mauléon, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Palais). Cinévasion emploie une personne à temps plein (contrat aidé).

Projet

Eligibilité :	☐Oui	☒Non Les entités privées dont la majorité des financements proviennent des institutions publiques ne peuvent pas bénéficier de ces aides (cf. page 2 article 1.1 du règlement de l'appel à projets action linguistique 2022).

Descriptif :

En collaboration avec l'Inspection Académique, le Département des Pyrénées-Atlantiques, les professeurs relais et les salles de Cinéma participantes, Cinévasion coordonne Collège au Cinéma sur le département des Pyrénées-Atlantiques. Ce dispositif (national) permet aux classes des collèges qui se portent volontaires de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma, et d'acquérir – grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants – des notions essentielles sur les éléments constitutifs des œuvres proposées.

Dans le département, 3 films sont sélectionnés chaque année pour les 6ème et 5ème, trois autres pour les 4ème et 3ème. Un quatrième film optionnel en langue régionale pour ces deux tranches d'âge est en cours d'expérimentation dans le département.

La demande vise donc à soutenir la rédaction et la conception des documents pédagogiques des 2 films en langue basque prévus pour l'année scolaire 2022-2023.

Dans le cadre de cette expérimentation qui a débuté en 2021, Cinévasion est chargé de la sélection des films, de la mise en place d'un groupe de travail spécifique pour la création des supports pédagogiques bilingues, et de l'organisation avec l'Education Nationale d'une journée de formation et de prévisionnage des films à destination des enseignants avec traduction simultanée pour les non bascophones.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **2.000 €** (11% du cout du projet) pour la rédaction et conception des documents pédagogiques pour 2 films en langue basque.
- 92% des ressources prévus sont des financements publics.
- Il s'agit d'une première demande.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de fournitures	500 €	3%	Aides privées (fondation)	1 500 €	8%
Prestataire externe	9 500 €	51%	**Subventions sollicitées :**		
Publicité, publication	4 080 €	22%	- DRAC (part affectée)	5 000 €	27%
Frais de missions	420 €	2%	- Département 64 (part affectée)	7 000 €	38%
Frais de personnel (par affectée)	4 000 €	21%	- Autres établissement publics	3 000 €	16%
			OPLB/GB (sollicité)	**2 000 €**	11%
Total charges	**18 500 €**		**Total produits**	**18 500 €**	

Commentaires
Mobilisation des dispositifs de droit commun : ➢ Les ressources financières de l'association de 2020 (comptes 2021 pas encore clôturés) s'élèvent à 61.673 €, réparties de la manière suivante : - Chiffre d'affaires : 8.928 € (15%) - Subventions d'exploitation : 52 560 € **(85%)** ➢ Le budget prévisionnel de la structure pour 2022 est de 66.900 € financé à **91%** par des financements publics : - DRAC (collège au cinéma) : 11.000 € - DRAC (projet EMI) : 6.000 € - Région Nouvelle-Aquitaine : 28.500 € - Département des Pyrénées-Atlantiques : 9.500 € - Autres établissements publics : 6.000 € (dont la subvention de 2.000 € sollicitée à l'OPLB). ➢ Cinéma au collège : le CNC finance les tirages (et sous-titrages éventuels) des copies de films et tous les frais annexes, ainsi que la conception, la réalisation et la diffusion de documents pédagogiques édités chaque année, à destination des enseignants et des élèves. **Autres commentaires :** ➢ La règle de l'autofinancement n'est pas respectée.

Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Motif du refus :
Conforment à l'article 1.1 du règlement de l'appel à projets action linguistique 2022, les entités privées dont la majorité des financements proviennent des institutions publiques ne peuvent pas bénéficier de ces aides.

Erakats : Visite guidée du village de Saint-Jean-le-Vieux

Structure

L'objet de cette association créée en 2003 à Anglet est de créer des projets pédagogiques et culturels, élaborer des thèmes d'étude de la langue et de la culture basque, proposer ces projets aux établissements scolaires publics et privés, aux organismes de formation continue, organiser des conférences et débats. L'association compte 5 bénévoles.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☒ Non Les porteurs de projets relatifs à l'organisation d'activités à caractère culturel ne peuvent pas bénéficier de ces aides (cf. page 2 article 1.1 du règlement de l'appel à projets 2022).

Descriptif

L'association sollicite l'aide de l'OPLB pour la création d'un itinéraire à Saint-Jean-le-Vieux tenant compte des spécificités historiques, archéologies et ethnographiques de la commune et des alentours.

Avant la mise en place de ce circuit l'opérateur prévoit en amont d'élaborer une carte, de mener un travail sur les toponymes, ainsi que sur les sites historiques de Saint-Jean-le-Vieux en s'appuyant sur des personnes ressources (chercheurs et habitants de la commune).

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **3.000 €** (100 % du cout du projet) pour la mise en œuvre du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de fournitures	600 €	20%	Autofinancement	€	0%
Consultation d'archives	800 €	27%			
Publications	700 €	23%			
Frais de missions	900 €	30%			
			OPLB/GB (sollicité)	**3 000 €**	100%
Total charges	**3 000 €**		**Total produits**	**6 500 €**	

Commentaires

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Motif du refus :
Conformément à l'article 1.1 du règlement de l'appel à projets action linguistique 2022, les porteurs de projets relatifs à l'organisation d'activités à caractère culturel ne peuvent pas bénéficier de ces aides.

5) Usage : loisirs et enseignements artistiques

Oreka : le cirque vecteur de l'euskara

Structure

L'activité de l'association repose sur l'enseignement, l'éducation, la promotion et le développement des activités liées aux arts du cirque et à tous types d'arts, pour tous les types de publics, ceci dans une perspective générale d'éducation populaire. La structure emploie 4 personnes (2.5 ETP) et compte 180 adhérents.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

Proposition de plusieurs créneaux d'ateliers de cirque intégrant la langue basque :

- 2 ateliers d'1h en langue basque pour les 4-5 ans
- 2 ateliers d'1h15 en langue basque pour les 6-8 ans
- 1 atelier de 1h30 en langue basque pour les 9-12 ans
- 1 atelier de 1h30 en langue basque pour les 10-15 ans
- 1 atelier de 2h en langue basque pour les ados (de 12 à 18 ans)
- 1 atelier d'1h15 pour les 6-8 ans (bilingue renforcement de l'euskara)
- 1 atelier d'1h15 en langue basque parent/enfant
- 2 sessions d'entrainement adultes en bilingue.

Offre de 6 stages de 3 ou 4 jours l'été pour les différentes tranches d'âges (4-6 ans, 7-9 ans, 10-15 ans, ados/adultes).

L'association souhaite également développer des supports pédagogiques spécifiques pour les ateliers en langue basque (pour les ateliers extra-scolaires et sur temps scolaires).

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **12.000 €** soit 20% du coût du projet (le budget présenté ici isole les charges et les produits prévisionnels liés aux activités en langue basque)
- Il s'agit d'un renouvellement. L'association est soutenue depuis 2010 (ces dernières 3 années à hauteur respectivement de 9.000 € en 2019, 9.000 € en 2020 et 10.000 € en 2021).

Charges	€	%	Produits	€	%
Fournitures	1 840 €	3%	Vente prestations	43 400 €	71%
Locations	8 880 €	14%	Conseil Départemental	1 660 €	3%
Services extérieurs	1 010 €	2%	Ville de Bayonne	4 200 €	7%
Intervenant extérieur	2 490 €	4%	Produits financiers	60 €	0%
Déplacements et publicités	671 €	1%			
Impôts et taxes	725 €	19%			
Charges de personnel	45 254 €	74%			
Autres charges	450 €	1%	OPLB/GB (sollicité)	**12 000 €**	20%
Total charges	**61 320 €**		**Total produits**	**61 320 €**	

Commentaires

- 4 salariés sur 3 sont bascophones
- Augmentation de l'offre en langue basque depuis la rentrée de septembre 2020
- Offre de stages entièrement en langue basque pendant les vacances d'avril 2021 : 60taine d'inscriptions → stages annulés en raison de la crise sanitaire
- Offre de 4 stages de 4 jours été 2021 (84h d'atelier dont 53h en français et 31h en basque)
- L'évolution des effectifs ces 3 dernières années :
  - Rentrée 2019 : 134 dont 28 bascophones
  - Rentrée 2020 : 135 dont 39 bascophones
  - Rentrée 2021 : 180 dont 69 bascophones

Accepté	☒
	Montant : 12.000 €
Refusé	☐
<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u> L'opérateur ayant développé son offre en langue basque ces deux dernières années, il est proposé d'augmenter de 2.000 € l'aide financière en lui attribuant 12.000 € au titre de l'année 2022.	

6) Usage : Médias

TVPI : TVPI, aux côtés de l'euskara 2021

Structure

Fondée il y a 20 ans, TVPI est une chaîne de télévision privée qui diffuse en TNT HD sur le Pays Basque et le sud des Landes ainsi que sur les offres TV d'Orange, SFR, Free et Bouygues. La société a été rachetée fin 2020 par le Groupe Sud-Ouest (qui détient désormais 70% des parts) et par deux autres investisseurs locaux (Charriton et Olano disposant de 15% des parts chacun).

La chaine emploie 8 salariés (8 ETP).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

Descriptif du projet :

La demande concerne le soutien à la production et à la diffusion des programmes en langue basque, qui représentent 11% du temps d'antenne. Cette programmation repose sur 2 volets :

- **Hemendik** : reportages hebdomadaires de 6 minutes en langue basque sous-titrés en français (50 épisodes par an). Première diffusion le samedi à 19h puis 30 rediffusions dans la semaine à des horaires différents.
- **Kanaldude** : diffusion quotidienne d'une heure de programme produit par Kanaldude de 18h à 19 en semaine, et 13h à 14h le week-end sur 50 semaines.

Les émissions de TVPI sont également diffusées sur le site sudouest.fr/lachainetvpi, page sur laquelle la chaine a intégré en 2021 une rubrique spécifique mettant en avant ses propres reportages en langue basque « Hemendik ».

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **35.000 €** soit 65% du coût du projet
- Il s'agit d'un renouvellement. TVPi a reçu une aide de l'OPLB de 32.000 € en 2018, 2019, 2020 et 2021.

Charges	€	%	Produits	€	%
Intervenant extérieur	7 000 €	13%	Autofinancement	19 000 €	35%
Frais de déplacement	2 500 €	5%			
Charges de personnel	16 500 €	31%			
Charges indirectes	28 000 €	52%	OPLB/GB (sollicité)	**35 000 €**	65%
Total charges	**54 000 €**		**Total produits**	**54 000 €**	

Commentaires

- Audiences de TVPi :
  - TNT et Box : 108 000 téléspectateurs par semaine (-12% par rapport à 2021).
  - Site web : 10.000 visiteurs par mois (intégration du site sur celui de Sud-Ouest en 2021 donc pas de comparaison possible)
  - Réseaux sociaux :
    - 18.000 abonnés sur Facebook
    - 2.000 abonnés sur Instagram

- Après une année 2020 déficitaire (cause Covid) avec un résultat négatif de -217.850 €, TVPI termine l'année 2021 avec un excédent de 29.531 €. Les capitaux propres de la structure en négatif depuis quelques années sont au 31/12/2021 de -507.557 €.
- Parmi les salariés (8 ETP en tout), 7 participent directement au projet ce qui représente 1.15 ETP : 1 rédacteur, 1 monteur, 1 traducteur, 1 opérateur diffusion linéaire, 1 opérateur diffusion web, 1 Community manager, 1 coordinateur.

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 32.000 €
Refusé	☐
<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u> Il est proposé de maintenir l'aide au même niveau que l'an dernier, soit 32.000 € pour la production et la diffusion en basque (diffusion sur TVPI et mise en visibilité sur le site de ses propres productions en langue basque).	

Xiberoko Telebista : Web TV participative

Structure

L'association poursuit les objectifs suivants :

- Valoriser et promouvoir la province de Soule à travers ses acteurs socio-économiques et culturels de la Soule
- Valoriser la langue et la culture basque en réalisant des reportages langue basque avec des intervenants bascophones
- Intégrer une dimension humaine forte via l'intervention des habitants du territoire

Elle diffuse chaque mois depuis 2015 des reportages vidéo de 25 min sur la vie locale du territoire. En 2021, environ 20% des contenus diffusés par Xiberoko Telebista sont en langue basque.

L'association compte 15 membres bénévoles (dont 3 participent activement à la réalisation du journal télévisé mensuel) et un salarié bascophone (12h par semaine en contrat aidé) dont le contrat s'est arrêté en avril 2022.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☒Non

Descriptif

La demande vise à soutenir la production et la diffusion d'une émission mensuelle de 3 ou 4 reportages portant sur la vie locale de la Soule. Ces émissions mensuelles sont diffusées sur le site internet de l'association, classées par thématique.

Depuis février 2022, en raison du manque de moyens financiers l'association a décidé de suspendre temporairement la production et la diffusion de ses émissions.

Montage financier et montant sollicité :

- Il s'agit d'un renouvellement
- Le demandeur sollicite une subvention de **4.000 €** soit 11% du coût du projet.
- L'opérateur a été soutenu à hauteur

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataire	17 020 €	47%	Vente de prestations	4 780 €	13%
Location immobilière	4 200 €	12%	Subventions sollicités :		
Autres services extérieurs	1 180 €	3%	- DRAC (médias de proximité)	15 000 €	41%
Frais de déplacements	400 €	1%	- Contrat aidé	1 420 €	4%
Charges de personnel	13 400 €	37%	- FDVA	2 000 €	6%
			- Région Nouvelle Aquitaine	5 000 €	14%
			- Conseil Départemental PA	3 000 €	8%
			- Communes	1 000 €	3%
			- OPLB/GB (sollicité)	**4 000 €**	11%
Total charges	**36 200 €**		**Total produits**	**36 200 €**	

La part d'autofinancement (hors aides publiques) n'est que de 13%.

Commentaires

Mobilisation de droit commun :

- L'association bénéficie depuis 2016 d'une subvention au titre du fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité :
  - Aide obtenue en 2016 : 8.130 €
  - Aide obtenue en 2017 : 10.000 €
  - Aide obtenue en 2018 : 10.000 €
  - Aide obtenue en 2019 : 9.530 €
  - Aide obtenue en 2020 : 15.000 €
  - L'opérateur a laissé passer la date du dépôt du dossier : 0 €
- Sollicitation de 1.500 € à la mairie de Mauléon (obtention de 1.500 € en 2021 et 1.498 € en 2020 et 2019)

L'association n'ayant pas déposé à temps le dossier de demande de subvention pour les aides 2021 du ministère de la Culture au titre du fonds de soutien aux médias d'information sociales de proximité, n'a pas obtenu cette aide en 2021, ni celle de l'OPLB (critère de l'autofinancement non rempli), ce qui a eu comme effet de fragiliser encore plus la structure dont l'activité repose en très grande partie sur une équipe de bénévoles.

L'association a pourtant pu embaucher en avril 2021 une personne (bascophone) à temps partiel (contrat aidé de 12h hebdo pendant un an). Son contrat s'est terminé fin 2022 et n'a pas pu être pérennisé en raison du manque de moyens financiers.

Bilan 2021 : Résultat net déficitaire : **-7.179 €**

- Coût du projet (13.644 €) :
  - Charges diverses : 9.659 € (71%)
  - Charges de personnel (12 hebdo aidé à hauteur de 75%) : 3.986 € (29%)
- Ressources directes (4.476 €)
  - Dons : 1.990 €
  - Subvention mairie de Mauléon : 1.500 €
  - Subvention contrat aidé : 2.976 €
- Valorisation du bénévolat estimée à 8.500 €

Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Motif du refus :
Le critère de l'autofinancement minimum de 30% n'étant pas respecté, il est proposé de ne pas aider l'opérateur.

Gaztekom : Bada

Structure

Bada est un média créé en mars 2021 par l'association Gaztekom composé de jeunes du Pays Basque. L'association a pour objet la création d'un média de proximité bilingue (basque et français) par et pour les jeunes, en collaboration avec les médias locaux, adapté aux nouveaux outils utilisés par les jeunes générations pour s'informer.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

La demande vise à soutenir la structuration de Bada, un nouveau média porté par les jeunes et à destination des jeunes, qui produit et diffuse des contenus médiatiques adaptés aux modes et habitudes de consommation des nouvelles générations, notamment par la production et diffusion de contenus spécifiques aux réseaux sociaux.

En 2021, dans sa phase expérimentale, Bada a produit et diffusé :

- Une série de reportages vidéo de 3 à 5 minutes montrant des jeunes du Pays basque dans leur quotidien (sur les 11 portraits, 9 sont en langue basque sous-titrés en français, et 2 en français sous-titrés en basque). Le nombre de vues moyen par vidéo publiée est de 5.000 vues (record : 12.000 vues).
- « 6 pack », une émission hebdomadaire qui traite l'actualité en format « story » (vidéos éphémères visibles pendant 24h sur les réseaux sociaux). Le nombre de vues moyen de ces stories est de 1.000/1.500 vues.

Bada souhaite produire et diffuser en 2022 :

- « 6 pack », une émission hebdomadaire qui traite l'actualité en format « story » (vidéos éphémères visibles pendant 24h sur les réseaux sociaux). Le nombre de vues moyen de ces stories est de 1.000/1.500 vues.
- 2 reportages par mois de 3 à 5 minutes montrant des jeunes dans leur quotidien
- Emission BADADOA : émission mensuelle de 30 minutes sur les jeux vidéos
- Emission de radio mensuelle sur les habitudes culturelles des jeunes du Pays Basque en collaboration avec Euskal Irratiak

Jusqu'à présent toute la production a été diffusée uniquement sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), mais Gaztekom envisage de mettre en ligne son propre site web en septembre 2022, outil qui doit permettre de regrouper toute sa production médiatique sur un seul et même support.

L'association Gaztekom qui compte une équipe de 10 bénévoles, souhaite embaucher un salarié à plein temps pour développer, structurer et coordonner le projet.

Montage financier et montant sollicité :

- Il s'agit d'une première demande
- L'opérateur sollicite à l'OPLB une subvention de **10.000 €** soit **20%** du coût du projet. D'autres financements publics ont été sollicités, dont 20.000 € au ministère de la Culture au titre du Fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité. La part des financements publics représente **65%** du budget prévisionnel.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de fournitures	3 000 €	6%	Vente de prestations	2 000 €	4%
Services extérieurs (locations)	2 050 €	4%	Média de proximité	20 000 €	39%
Publicité, déplacements	8 700 €	17%	Conseil régional Nouvelle Aquitaine	3 000 €	6%
Charges de personnel	33 000 €	65%	Dons et cotisations	15 750 €	31%
Dotations aux amortissements	4 000 €	8%	OPLB/GB (sollicité)	**10 000 €**	20%
Total charges	**50 750 €**	**100%**	**Total produits**	**50 750 €**	**100%**

Commentaires	
L'un des enjeux mis en avant dans le diagnostic réalisé en 2019 par le collectif des 5 médias privés d'expression basque Euskal Hedabideak est la nécessité de toucher un public jeune. En réponse à cet enjeu et avec une aide de l'OPLB de 4 000€, en 2021, Euskal Hedabideak a contractualisé Gaztekom pour une prestation de production de contenus médiatiques en direction des jeunes afin de les diffuser dans les canaux de diffusion des 5 médias privés en langue basque. Cette année, Euskal Hedabideak n'a pas déposé de demande d'aide (attribution de 8 000€ en 2020 et 2021).	
Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 8.000 €
Refusé	☐
<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u> Il est proposé d'attribuer 8 000€ à Gaztekom pour sa structuration afin de produire et diffuser des contenus médiatiques en langue basque à destination des jeunes.	

Iparla Baigura Komunikazioa : L'euskara dans Mediabask

Structure

Iparla Baigura gère deux médias : kazeta.eus en langue basque et l'hebdomadaire Mediabask (édition papier et site web) en langue française.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

La demande vise à soutenir la stratégie de développement de la présence de la langue basque dans Mediabask sur les deux supports, papier et digital :

- Renforcement de la place de la langue basque à l'intérieur de l'hebdomadaire :
  - Articles en langue basque présents dans toutes les rubriques du journal avec une charte graphique spécifique
  - Graduation des articles en basque pour aider et inciter les nouveaux apprenants à les lire (graduation allant de 1 à 5 en fonction du niveau de complexité de l'article)
  - Intégration de la langue basque en 1ère page
  - Editorial en langue basque en complément de celui en français
- Développement de la langue basque sur le site mediabask.eus à raison de deux articles par semaine.

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **9.000 €** soit 2% du coût du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats	82 250 €	16%	Vente prestations	539 500 €	95%
Locations	20 575 €	4%	Subvention médias de proximité	4 500 €	1%
Autres services extérieurs	23 420 €	5%	Mairies	3 000 €	1%
Publication	18 160 €	4%	Dons et mécénat	10 000 €	2%
Frais de déplacements	16 562 €	3%	Produits financiers	1 000 €	0.2%
Prestataires et autres services	13 400 €	3%			
Impots et taxes	3 400 €	1%			
Charges de personnel	332 270 €	65%			
Amortissements	1 800 €	0%	OPLB/GB (sollicité)	**9 000 €**	
Total charges	**511 837 €**		**Total produits**	**567 000 €**	

Le budget prévisionnel global comprenant les deux projets Mediabask et Kazeta est en équilibre (576.600 €). En revanche, le budget spécifique à Mediabask présente un excédent prévisionnel de 54.363 € alors que celui de Kazeta présente une insuffisance prévisionnelle de -54.163 €.

Commentaires

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 5.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Il est proposé de maintenir le montant de l'aide financière au même niveau que celui octroyé en 2021, soit 5.000 €.

Cet opérateur est par ailleurs soutenu à hauteur de 28.000 € pour le média Kazeta.eus, cette aide étant destinée à soutenir la rédaction de contenus en ligne en langue basque (cf. cahier d'instruction des opérateurs identifiés).

7) Volet Edition (animations pédagogiques)

Libreplume : Zoom sur auteurs et autrices avec rencontres

Structure

L'association Libreplume a pour objectif de rendre la littérature jeunesse à la fois accessible et attrayante pour les enfants mais aussi pour les adultes qui les entourent (parents, animateurs, professionnels de la petite enfance…). Elle organise chaque année le festival du livre de jeunesse "Le Petit Bouquinville", intervient en milieu scolaire en français et en basque, et propose durant l'année dans ses locaux plusieurs ateliers en français et en basque destinés aux jeunes.

Présentation du projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

En 2022, Libreplume fête ses 20 ans en proposant 20 rendez-vous répartis sur l'année, dont deux avec des auteurs basques.

L'opérateur prévoit 4 étapes pour chacun de ces 2 zooms entièrement en langue basque (sur 4 jours la même semaine) :

- 1ère étape : temps de médiation à l'école animé par Libreplume pour découvrir l'auteur par des jeux, un bain de livre et des ateliers d'illustration et/ou d'écriture
- 2ème étape : une veillée à destination des familles dans les locaux de libreplume
- 3ème étape : journée de rencontre avec l'auteur dans les écoles le vendredi
- 4ème étape: un atelier avec les familles le samedi

L'opérateur a prévu de faire participer environ 240 scolaires de 3 à 11 ans de 12 classes différentes (écoles publiques et ikastola de Bayonne et d'Ustaritz).

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **1.200 €** en soutien au projet d'animations pédagogiques

Charges	**€**	**%**	**Produits**	**€**	**%**
Ateliers auteurs bascophones	1 580 €	21%	Autofinancement	2 040 €	17%
Charges de personnel	1 050 €	44%			
Autres charges de fonctionnement	550 €		OPLB/GB (sollicité)	**1 200 €**	19%
Total charges	**3 240 €**		**Total produits**	**3.240 €**	

Commentaires

Le 3ème domaine d'intervention du règlement spécifique au volet édition de l'appel action linguistique est le soutien à la mise en place d'animations pédagogiques en langue basque : cette aide vise à soutenir la mise en place d'animations en langue basque dont l'objet est de promouvoir la lecture, l'écriture et/ou les métiers du livre en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Il est proposé d'attribuer à l'opérateur le montant sollicité, soit 1.200 € pour l'organisation et la mise en œuvre du projet.

Règlement 2022

de l'Appel à projets action linguistique

•••

Hizkuntza jarduera proiektu deialdia

2022ko araudia

En référence d'une part au Plan de revitalisation de la langue basque ratifié par le Parlement Basque le 10 décembre 1999, et d'autre part au Projet de Politique Linguistique adopté par l'OPLB le 26 décembre 2006, le Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi (CAE) et l'Office Public de la Langue Basque ont établi en 2007 un cadre de collaboration permanente en matière de politique linguistique. En 2021, dans la continuité des précédentes conventions formalisées depuis 2007, les deux partenaires ont décidé de reconduire ce partenariat, pour une nouvelle période allant de 2021 à 2025, en tenant compte des évolutions concernant les documents cadres de la politique linguistique, en particulier le Plan d'Action de soutien à la langue basque ratifié par le Parlement Basque le 11 septembre 2013 et le Projet stratégique de l'OPLB adopté par son Assemblée générale le 19 octobre 2018.

Cette nouvelle convention-cadre vient réaffirmer la volonté du Gouvernement de la CAE et de l'Office Public de la Langue Basque de collaborer en matière de politique linguistique, dans le respect de l'autonomie de décision et des règles de fonctionnement de chacun des organismes concernés. Elle fixe le cadre du partenariat entre l'Office Public de la Langue Basque et le Gouvernement de la CAE, et prévoit qu'une Annexe annuelle précisera chaque année les actions menées en partenariat, ainsi que les modalités d'accompagnement financier des opérateurs du Pays Basque de France.

Ainsi, l'Annexe annuelle 2022 prévoit la constitution d'un fonds commun pour soutenir financièrement :

- les opérateurs identifiés de l'action linguistique du Pays Basque de France au moyen de conventions
- les autres porteurs de projets dans le cadre d'un appel à projets

Eusko Legebiltzarrak 1999ko abenduaren 10ean berretsitako Euskara Biziberritzeko Plan Nagusia kontuan hartuz, eta bestetik Euskararen Erakunde Publikoak 2006ko abenduaren 26an onartutako Hizkuntza Politika Proiektuak eskaintzen dituzten erreferentzia-markoak errespetatuz, Eusko Jaurlaritzak eta Euskararen Erakunde Publikoak 2007an, hizkuntza politikari buruzko lankidetza iraunkor baten esparruak finkatu dituzte. 2007az geroztik adostu aitzineko hitzarmenen jarraipenean, bi izenpetzaileek erabaki dute 2021ean partaidetzaren berriz bideratzea 2021etik 2025erainoko epealdi berri batentzat, Hizkuntza politikari dagozkion esparru-dokumentuetako garapenak kontuan hartuz, bereziki, 2013ko irailaren 11an Eusko Legebiltzarrak berretsitako Euskara Sustatzeko Ekintza Plana eta EEPk 2018ko urriaren 19ko Biltzar Nagusian bozkatu Plan Estrategikoa.

Hitzarmen-marko berri honek, Eusko Jaurlaritza eta Euskararen Erakunde Publikoaren artean, euskararen aldeko hizkuntza politika gaietan lankidetza garatzearen aldeko borondatea berresten du, herri-erakunde bakoitzaren erabaki-autonomia eta funtzionamendu-arauak errespetatuz. Hitzarmenak bi erakundeen arteko elkarlanerako esparruak finkatzen ditu, zehaztuz honi loturiko urteko eranskinak urtero lankidetzan burutu jarduerak zehaztuko dituela baita Ipar Euskal Herriko eragileak diruz sustatzeko modalitateak ere.

Honela, 2022ko urteko Eranskinean lankidetzarako fondoa osatzea aurreikusi da diruz laguntzeko:

- hitzarmen bidez lotu Ipar Euskal Herriko hizkuntza jardueran identifikatu eragileak
- beste edozein eragile pribatu, antolatzen den proiektuen deialdiaren bidez

Sur décision de l'Assemblée générale du 31 mars 2022 de l'OPLB, le présent règlement fixe les modalités de mise en œuvre de l'**Appel à projets action linguistique** organisé en **2022** en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Politique Linguistique du Gouvernement de la CAE, afin de soutenir les initiatives des opérateurs dans le domaine de la transmission et de l'utilisation de la langue basque.

Objet

Cet Appel à projets a pour objet d'organiser l'affectation des aides aux opérateurs privés du Pays Basque de France œuvrant au développement de la transmission et de l'utilisation de la langue basque.

Les projets et les activités soutenus dans le cadre de ce dispositif devront se réaliser au cours de l'année 2022 (il pourra s'agir d'une tranche d'un projet pluriannuel).

Pour cela, le Gouvernement de la CAE et l'Office Public de la Langue Basque ont décidé de mettre en place un fonds spécifique de **128.500 €**.

I. CONDITIONS D'ACCÈS

1.1 Recevabilité

L'Appel à projets action linguistique est ouvert à tout opérateur associatif ou privé ayant son siège social en Pays Basque de France, officiellement déclaré dans le respect de la réglementation en vigueur.

Ne peuvent pas bénéficier de ces aides :

- les porteurs de projets relatifs à l'organisation de spectacles ou activités à caractère culturel
- les porteurs de projets relatifs à l'organisation de projets d'établissements scolaires
- les entités privées dont la majorité des financements proviennent des institutions publiques

Pour bénéficier d'une aide financière ou de son versement, l'opérateur ne devra faire l'objet d'aucune procédure en cours avec les autorités de la Communauté Autonome d'Euskadi ou avec l'Office Public de la Langue Basque, relative à la production de pièces administratives ou à des remboursements dus sur des projets antérieurs.

Les opérateurs devront obligatoirement solliciter les sources de financement de droit commun existant dans leur domaine et mentionner impérativement les autres sources de financement, sollicitées et/ou acquises.

Euskararen Erakunde Publikoaren 2022eko martxoaren 31ko Biltzar Nagusian hartutako erabakiaren arabera eta Eusko Jaurlaritzaren Kultura eta Hizkuntza Politika Sailarekin elkarlanean, **2022ko Hizkuntza Jarduera Proiektu Deialdiaren araudi honek, euskararen transmisioa eta erabilera** sustatzeko ekimenak garatzen dituzten erakunde pribatuentzako dirulaguntzak emateko modua arautzen du.

Helburua

Deialdi honen xedea da Ipar Euskal Herrian euskararen transmisioa eta erabilera sustatzeko ekimenak garatzen dituzten erakunde pribatuei dirulaguntzak emateko modua arautzea.

Deialdi honen bidez lagunduko diren proiektuek eta jarduerek 2022. urtean burutu behar dute (urte anitzeko proiektu baten zati bat izan daitezke ere).

Horretarako, Eusko Jaurlaritzak eta Euskararen Erakunde Publikoak **128.500 €**ko funts berezia ezartzea erabaki dute.

I. ONARGARRITASUN BALDINTZAK

1.1 Onargarritasuna

Hizkuntza Jarduera Proiektu Deialdi hau, indarrean dagoen legediaren errespetatuan ofizialki deklaratu eta egoitza nagusia Ipar Euskal Herrian duen edozein elkarte edo eragile pribaturentzat irekia da.

Dirulaguntza hauek ezin dituzte eskuratu:

- ikusgarrien edota izaera kulturala duten jardueren antolaketari lotu proiektu eramaileek
- ikastetxeen jardueren antolaketari lotu proiektu eramaileek
- finantzamenduen gehiengoa instituzio publikoetatik eskuratzen duten eragile pribatuek

Dirulaguntza edo honen ordainketa jasotzeko, baitezpadakoa da eragileak inolako prozedurarik ez izatea Euskal Autonomia Erkidegoko administrazio orokorrarekin (eta honen erakunde autonomiadunekin) edo Euskararen Erakunde Publikoarekin, bereziki administrazio-agiri igorpenei edo aitzineko proiektuei dagozkien diru-itzultzeei buruz.

Baitezpadakoa da eragileek beren eremuan dauden lege arrunteko finantzamendu iturriak eskatzea eta eskatu edota eskuratu beste finantzamendu iturriak aipatzea.

1.2 Activités éligibles

Les projets et activités qui seront soutenus doivent s'inscrire en cohérence avec le Projet stratégique adopté par l'Office Public de la Langue Basque. Ils devront répondre aux enjeux suivants :

Enjeu 1 : Développer la transmission de la langue basque

- Enseignement :
  - Appui à la sensibilisation et à la promotion de l'apprentissage du basque à l'école
  - Appui à la sensibilisation des familles sur la continuité de l'enseignement bilingue de la maternelle au lycée
- Apprentissage d'initiative personnelle par les adultes :
  - Appui à l'activité de formation du basque aux adultes, hors formation professionnelle
- Petite enfance :
  - Appui à l'accueil des jeunes enfants (dans l'attente de la mobilisation des financements de droit commun du domaine)

Enjeu 2 : Développer les domaines de l'usage de la langue basque impactant directement les enfants et les jeunes

- Dans le domaine de l'accueil collectif de loisirs :
  - Appui à l'offre d'accueil de loisirs en langue basque, en complémentarité avec les financements de droit commun de l'accueil de loisirs, et en travaillant à une mobilisation optimale des dispositifs et financements de droit commun pour l'accueil de loisirs
  - Appui à la formation menant aux fonctions d'animateur bilingue
  - Appui à la production de matériel ludique ou pédagogique à caractère pérenne support de l'activité de loisirs en langue basque
- Dans le domaine des activités sportives :
  - Appui au développement pérenne de la langue basque dans l'activité de l'opérateur en direction du public :
    - Formation à la langue basque des salariés ou bénévoles volontaires pour exercer leur activité en basque de manière pérenne
    - Appui à l'intégration du bilinguisme dans les supports de communication à caractère permanent

1.2 Diruz lagundu daitezkeen jarduerak

Lagunduko diren proiektu eta jarduerek koherenteak izan behar dute Euskararen Erakunde Publikoak onartu Proiektu estrategikoarekin. Honako erronkekin bateragarriak izan beharko dute:

1. erronka: Euskararen transmisioa garatzea

- Irakaskuntza:
  - Eskolan euskara ikasteko sentsibilizazioa eta sustapenaren laguntza
  - ama-eskolatik lizeorainoko irakaskuntza elebidunaren jarraikitasunaz familien sentsibilizazioaren laguntza
- Norbanako helduen euskalduntzea:
  - Formakuntza profesionala ez diren norbanako helduen formakuntza jardueren laguntza
- Lehen haurtzaroa:
  - Haur gazteen harrera euskaraz egitearen laguntza (alor horretako zuzenbide arrunteko dirulaguntzak mobilizatu arte)

2. erronka: Haur eta gazteengan eragin zuzena duten erabilera eremuak garatzea

- Taldeko aisialdi harrera eremuan:
  - Euskarazko aisialdi harrera eskaintzaren laguntza, aisialdi harrerako zuzenbide arrunteko dirulaguntzekin osagarritasunean, eta alor horretako zuzenbide arrunteko dirulaguntza eta dispositiboen mobilizazio optimoaren alde lan eginez
  - Aisialdietako animatzaile elebidun izateko formakuntzaren laguntza
  - Euskarazko aisialdi jardueretako izaera iraunkorra duten material ludiko edo didaktikoak ekoizteko laguntza
- Kirol jardueren eremuan:
  - Euskararen garapen iraunkorraren laguntza, eragileak jendearekiko duen jardueran:
    - Langile eta laguntzaileek beren jarduera modu iraunkorrean euskaraz egiteko formakuntzaren laguntza
    - Izaera iraunkorra duten komunikazio euskarrietan elebitasuna integratzeko laguntza

- Appui à la production de matériel ludique ou pédagogique support de l'activité sportive en langue basque
  - Appui à l'organisation d'événements sportifs en langue basque en direction des élèves des trois filières de l'enseignement bilingue

- Dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et des enseignements artistiques :
  - Appui à la structuration d'une offre en langue basque

Enjeu 3 : développer un environnement donnant une réalité sociale à la langue basque en privilégiant les actions les plus structurantes

- Dans le domaine des médias :
  - Appui aux médias d'expression basque, en complémentarité avec les aides de droit commun
  - Appui aux initiatives de collaboration entre médias visant le développement, la consolidation et la structuration qualitative de l'offre médias en langue basque par le travail collaboratif et la mutualisation (en matière administrative, production, ressources techniques, ressources humaines, formation…) et sa mise en visibilité
  - Appui au développement de la langue basque dans la programmation des médias d'expression française, sous réserve d'une place significative dans les contenus

- Dans le domaine d'internet :
  - Appui au développement des contenus en basque sur internet, au regard de ceux déjà existants

- Dans le domaine des jeux vidéo :
  - Appui au développement des jeux vidéo en langue basque, en complémentarité avec l'offre déjà existante, et en mobilisant les dispositifs de droit commun de soutien existants

- Dans le domaine de l'économie du livre (cf. règlement d'intervention spécifique volet édition)

- Dans le domaine de la vie sociale :
  - Appui au développement pérenne de la langue basque dans l'activité de l'opérateur en direction du public :
    - Formation à la langue basque des salariés ou bénévoles volontaires pour exercer leur activité en langue basque de manière pérenne
    - Appui à l'intégration du bilinguisme dans les supports de communication à caractère permanent

- Euskarazko kirol jardueretako izaera iraunkorra duten material ludiko edo didaktikoak ekoizteko laguntza
  - Irakaskuntza elebiduneko hiru sareetako ikasleentzako euskarazko kirol ekitaldiak antolatzeko laguntza

- Hezkuntza artistiko eta kulturala eta irakaskuntza artistikoaren alorrean:
  - Euskarazko eskaintza egituratzeko laguntza

3. erronka: Euskarari gizartean egiazko lekua emanen dion ingurunea garatzea, ekintza egituratzaileenak lehenetsiz

- Hedabideen eremuan:
  - Euskarazko hedabideen laguntza, zuzenbide arrunteko dirulaguntzekin osagarritasunean
  - Elkarlana eta mutualizazioaren bidez, euskaraz ari diren hedabideen eskaintza kualitatiboki garatzeko, sendotzeko eta egituratzeko helburua daukaten lankidetza ekimenak baita hauen ikusgarritasuna ahalbideratuko duen laguntza (administrazio alorrean, edukien ekoizpenean, baliabide teknikoetan, giza-baliabideetan, formakuntzan...)
  - Frantsesezko hedabideen programazioan euskararen presentzia garatzeko laguntza, edukietan euskarari leku esanguratsua uzteko baldintzarekin

- Ingurune digitalean:
  - Interneten euskarazko edukiak garatzeko laguntza, jadanik ez daudela egiaztatuz

- Bideo-jokoak:
  - Euskarazko bideo-jokoak garatzeko laguntza, dagoen eskaintzarekin osagarritasunean, eta dauden zuzenbide arrunteko laguntza dispositiboak mobilizatuz

• Liburuaren ekonomiaren alorrean (ikus argitalpen ataleko araudi berezia)

- Bizitza sozialaren eremuan:
  - Euskararen garapen iraunkorrari laguntza, eragileak jendearekiko duen jardueran:
    - Langile eta laguntzaileek beren jarduera modu iraunkorrean euskaraz egiteko formakuntzari laguntza
    - Izaera iraunkorra duten komunikazio euskarrietan elebitasunaren integratzeko laguntza

- Appui aux projets d'accompagnement des entreprises, commerces et services privés à la personne au développement du bilinguisme (signalétique, support de communication, relation au client) s'inscrivant dans les principes de la politique publique linguistique adoptés par les pouvoirs publics et inscrits dans le projet stratégique de l'OPLB

Enjeu 4 : Susciter, maintenir et accroître la motivation, afin de créer dans la société une dynamique d'apprentissage, d'usage et de transmission de la langue

- Appui aux projets impactant directement et durablement la motivation à apprendre et à utiliser la langue basque

1.3 Conditions d'éligibilité

Les projets devront obligatoirement respecter les principes de la politique publique linguistique adoptés par les pouvoirs publics et inscrits dans le Projet stratégique de l'OPLB (politique volontariste, respect de la libre adhésion des acteurs et du volontariat des locuteurs, inscription dans le cadre légal en vigueur, mise en cohérence des politiques : prise en compte de la politique linguistique dans les politiques sectorielles).

Les projets et les activités soutenus devront faire l'objet d'un **autofinancement minimum de 30%**.

L'OPLB appréciera les projets assurant de manière transversale :
- la mobilisation des financements de droit commun existants dans le domaine du projet ou de l'activité portée par l'opérateur
- le caractère structurant du projet par rapport aux publics et objectifs visés

Dans le domaine des **activités sportives**, seront priorisés les projets présentant le(s) caractère(s) suivant(s) :
- l'acquisition de compétences en matière linguistique dans le but de développer une activité en langue basque, en particulier auprès des enfants scolarisés en enseignement bilingue
- la pérennité du projet au regard de la perspective de développement de l'activité en langue basque

Dans le domaine de la **vie sociale**, seront priorisés les projets présentant au moins un des caractères suivants :
- caractère structurant des projets
- impact sur la présence et l'usage pérennes de la langue basque dans la vie sociale

- Enpresa, saltegi eta pertsonei zuzendu zerbitzu pribatuetan elebitasunaren garatzeko dauden ekimenei laguntza (seinaletika, komunikazio euskarriak, bezeroekin harremana), botere publikoek onartutako hizkuntza politika publikoko printzipioekin eta EEPren proiektu estrategikoan bat egiten dutenak

4. erronka: Motibapena piztea, azkartzea eta egonkortzea, euskararen ikastearen, baliatzearen eta transmititzearen aldeko dinamika iraunkor bat jendartean sortzeko gisan.

- Euskara ikasteko eta erabiltzeko motibazioan eragin zuzena eta iraunkorra duten proiektuei laguntza

1.3 Hautagarritasun-baldintzak

Proiektuek nahitaez errespetatu beharko dituzte EEPren Proiektu estrategikoan dauden botere publikoek onartutako hizkuntza politika publikoko printzipioak (politika boluntarista, eragileen eta hiztunen parte hartze askearen errespetua, indarrean dagoen lege-esparruan kokatua, politiken arteko koherentzia: hizkuntza politika, politika sektorialetan txertatzea).

Diruz lagundu proiektu eta jarduerek **gutxienez % 30eko autofinantzaketa** izan beharko dute.

EEPk zeharka honako hauek ziurtatzen dituzten proiektuak baloratuko ditu:
- zuzenbide arrunteko dirulaguntzen mobilizazioa proiektuaren edo eragileak daukan jardueraren eremuan
- proiektuaren izaera egituratzailea izatea, aurreikusi publiko eta helburuei begira

Kirol jardueren eremuan, lehentasuna izanen dute ondorengo izaera(k) dau(z)katen proiektuek:
- hizkuntza gaitasunak eskuratzea euskararen inguruko jarduera garatzeko, bereziki hezkuntza elebidunean eskolatuak diren haurrei zuzenduak direlarik
- proiektuaren iraunkortasuna euskarazko jardueraren garapen menturaren arabera

Bizitza sozialaren eremuan lehentasuna izanen dute gutienez ezaugarri hauetarik bat izanen duten proiektuek:
- proiektuen izaera egituratzailea
- bizitza sozialean euskararen presentzia eta erabileraren iraunkortasunean duen eragina

- public impacté (nombre de personnes touchées, publics stratégiques pour la politique linguistique)

En revanche, l'Appel à projets OPLB - Gouvernement de la CAE n'a pas vocation à financer :

- Les projets ayant vocation à être financés par des dispositifs de financement de droit commun existants par ailleurs. Toutefois, un appui financier s'inscrivant en complémentarité avec ces aides de droit commun pourra être envisagé s'il est justifié.
- Les projets portés par une personne physique.

L'OPLB se réserve la possibilité d'organiser des entretiens avec les porteurs de projets pour avoir des informations complémentaires.

1.4 Présentation des dossiers

Les porteurs de projet devront produire les documents listés ci-après. L'ensemble de ces documents sont à produire dans les deux langues (hormis la documentation administrative) :

- Le formulaire de demande CERFA 12156-05 dûment complété, en tenant compte des consignes suivantes :
  - dans le cas d'une demande concernant plusieurs projets, les porteurs de projet complèteront une fiche par projet (duplication de la page 5 du formulaire)
  - pour les projets présentés par les entreprises : remplacer le numéro RNA par le Kbis
- Le compte-rendu de la dernière Assemblée générale (pour les associations)
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos
- Une copie des devis pour les projets concernant :
  - la production de matériel pédagogique et/ou de communication,
  - la formation à la langue basque des salariés ou des bénévoles

Pour les opérateurs faisant l'objet d'une première demande de financement, ou dans le cas de modifications intervenues depuis la dernière demande de financement pour les opérateurs ayant déjà fait l'objet de financement en 2021 :

- Les statuts de l'association
- Le récépissé de déclaration en sous-préfecture
- La liste des dirigeants de l'association
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois (pour les entreprises)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

Le dossier complet de candidature à l'Appel à projets, complété en **2 langues**, devra parvenir uniquement en **format numérique** à l'adresse mail suivante : **d.aire@mintzaira.fr**

- Inpaktu publikoa (hunkitu pertsonen kopurua, hizkuntza politikarentzat estrategikoak diren publikoak)

Bestalde, EEP eta Eusko Jaurlaritzaren Proiektu Deialdiaren helburua ez da honakoen finantzatzea:

- Bestalde dauden zuzenbide arrunteko dispositiboen bidez finantza daitezken proiektuak. Hala ere, justifikatua delarik, laguntza arrunt horiek deialdi honen bidez esleitutako laguntzekin osagarriak balira kontuan hartuko lirateke.
- Pertsona fisiko batek bideratu proiektuak.

Informazio gehigarriak lortzeko, EEPk proiektu-eramaileekin elkarrizketak antolatzeko aukera atxikitzen du.

1.4 Txostenen aurkezpena

Proiektu eramaileek jarraian zerrendatutako dokumentuak ekoiztuko dituzte, bi hizkuntzetan (dokumentazio administratiboa izan ezik):

- CERFA 121156-05 eskaera formularioa osaturik, honako aginduak kontuan harturik:
  - proiektu anitzeko eskaera baten kasuan, proiektu eramaileek fitxa bat beteko dute proiektu bakoitzarentzat (formularioaren 5. orrialdea biderkatuz)
  - merkataritza entitateek aurkeztutako proiektuentzat: Kbis zenbakia sar RNA zenbakiaren ordez.
- Elkarteentzat, azken Biltzar Nagusiaren bilduma.
- Azkenik gakotu kontuen bilana eta emaitza kontu zehatza
- Aurrekontuen kopiak honako proiektuentzat:
  - komunikazio edota pedagogia euskarrien ekoizpena
  - profesionalen eta boluntarioen euskarazko formakuntza

Dirulaguntza **lehen aldiz** eskatzen duten eragileentzat, edo 2021ean jada finantzaketa bat jaso zuten eragileentzat azken dirulaguntza eskaeraren ondotik aldaketak izan badira, proiektu eramaileek honako dokumentuak gehituko dituzte txostenari:

- Elkartearen estatutuak,
- Suprefeturako deklarazio agiria,
- Zuzendaritza entitatearen osaera,
- 3 hilabete baino gutiagoko Kbis agiria (merkataritza entitateentzat)
- Banku Nortasun Agiria (BNA).

Eskabide txosten osatua, **2 hizkuntzetan** beterik, **formatu digitalean** baizik honako helbide elektronikora helarazi beharko da: **d.aire@mintzaira.fr**

La date limite de réception est fixée au **29 avril 2022** correspondant à une période d'un mois à compter de la publication.

1.5 Gestion des dossiers incomplets

Il sera délivré au porteur de projet par l'OPLB un certificat accusant réception du dossier complet ou un courrier lui précisant les pièces ou éléments manquants.

A réception de ce courrier, l'opérateur aura 10 jours pour y répondre, faute de quoi sa candidature ne pourra être considérée éligible.

II. PROCEDURES D'INSTRUCTION

2.1 Gestion de l'Appel à projets

L'organisation et la gestion de cet Appel à projets relèveront de la responsabilité de l'Office Public de la Langue Basque. De par le partenariat établi avec la Communauté Autonome d'Euskadi, ses représentants seront associés aux différentes étapes du dispositif : instruction technique des dossiers, phase décisionnelle, communication.

2.2 Instruction et décision

L'ensemble des dossiers attestés complets feront l'objet d'une instruction technique concertée associant les services de l'Office Public de la Langue Basque et ceux du Gouvernement de la CAE, sous la responsabilité de la Directrice de l'OPLB et de la Directrice de la Recherche Linguistique et de la Coordination du Gouvernement de la CAE.

A l'issue, un projet de délibération argumenté sera présenté conjointement au Président de l'OPLB et au Vice-Ministre de la Politique Linguistique.

L'Assemblée générale de l'OPLB et le Vice-ministère de la Politique Linguistique l'examineront, délibèreront et prendront position sur chacune des demandes exprimées.

Les décisions seront notifiées par le Président de l'OPLB et le Vice-Ministre de la Politique Linguistique.

Txostenen jasotzeko azken epea **2022ko apirilaren 29rako** finkatua da, deialdiaren argitarapenetik hilabeteko epea utziz.

1.5 Osatugabeko eskabideen kudeaketa

Proiektu eramaileak EEPtik eskuratuko du txostena osatua dela frogatzen duen agiri bat edo txostena osatua izateko eskas diren elementuak zoin diren zehazten duen gutun bat.

Gutuna jaso ondoren, eragileak 10 eguneko epea izango du erantzuteko. Baldintza hori errespetatzen ez bada, eskabidea ez da onartua izanen.

II. TXOSTEN-AZTERKETA PROZEDURAK

2.1 Deialdiaren kudeaketa

Deialdiaren antolaketa eta kudeaketa EEPren esku izanen dira. Prozesu horretan Eusko Jaurlaritzarekin den lankidetzaren bidez, honen ordezkariak dispositiboaren fase guzietan parte hartuko dute: proiektuen azterketa teknikoan, erabakiak hartzeko fasean, komunikazioan.

2.2 Instrukzioa eta erabakia

Euskararen Erakunde Publikoaren eta Eusko Jaurlaritzaren zerbitzu teknikoek hautagaitzarako onartutako txosten guziak elkarrekin aztertuko dituzte, Euskararen Erakunde Publikoaren zuzendariaren eta Eusko Jaurlaritzako Hizkuntza Ikerketa eta Koordinaziorako zuzendariaren ardurapean.

Aztertu ondoren, erabaki proposamen argudiatu bat aurkeztuko zaie EEPko Lehendakariari eta Hizkuntza Politikarako sailburuordeari.

Euskararen Erakunde Publikoaren Biltzar Nagusiak eta Hizkuntza Politikarako Sailburuordetzak proposamen hori aztertuko eta eztabaidatuko dute, eta eskaera bakoitzari buruzko erabakia hartuko.

Erabakiaren berri, EEPko Lehendakariak eta Hizkuntza Politikarako sailburuordeak emanen dute.

2.3 Critères d'affectation des aides

Les projets devront répondre aux critères suivants :

- Qualité du projet (faisabilité technique et financière, cohérence des objectifs et modalités avec les principes et priorités du Projet stratégique, exemplarité du projet) : **6 points**
- Impact du projet sur le développement durable de la transmission et/ou de l'utilisation de la langue basque : **6 points**
- Evaluation prévue du projet au regard des objectifs et indicateurs de mesure proposés (indicateurs de réalisation, indicateurs de résultats, indicateurs d'impacts) : **5 points**
- Parcours du porteur de projet, reconnaissance de son action : **3 points**

Le seuil minimum des aides financières attribuées dans le cadre de cet Appel à projets est fixé à 10% du coût du projet avec un montant seuil de 1.000 €.

2.3 Dirulaguntzak esleitzeko irizpideak

Proiektuek irizpide hauek bete beharko dituzte:

- Proiektuaren kalitatea (egingarritasun teknikoa eta finantzarioa, helburu eta modalitateen koherentzia Proiektu estrategikoaren printzipio eta lehentasunekin, proiektuaren eredugarritasuna): **6 puntu**
- Proiektuaren eragina euskararen transmisioa edota erabileraren garapen iraunkorrean: **6 puntu**
- Aurreikusitako proiektuaren ebaluazioa proposatutako helburu eta neurketa-adierazleen arabera (gauzatze-adierazleak, emaitza-adierazleak, eragin-adierazleak): **5 puntu**
- Proiektu eramailearen ibilbidea, haren jardueraren ezagutza : **3 puntu**

Proiektu deialdi honen bidez esleituko diren dirulaguntzen muga apalena proiektuaren kostuaren %10 izanen da, 1.000 €-ko gutieneko diru kopuruarekin.

2.4 Règle relative au cumul avec d'autres aides

Les aides attribuées dans le cadre de cet Appel à projets ne sont pas cumulables avec d'autres aides accordées par le Ministère de la Culture et de la Politique Linguistique du Gouvernement de la CAE sur des objectifs similaires.

Elles sont en revanche cumulables avec d'autres aides publiques ou privées dans le respect du plan de financement initial (une aide publique ou privée non initialement prévue et mobilisée après la date de dépôt du dossier sera déduite au moment du versement du solde final, du montant de l'aide accordée dans le cadre du présent Appel à projets).

2.4 Beste laguntza batzuekiko bateragarritasuna

Proiektu deialdi honen bidez esleitutako dirulaguntzak Eusko Jaurlaritzaren Kultura eta Hizkuntza Politika Sailak gisa bereko helburuentzat emandako laguntzekin bateraezinak dira.

Aldiz, agindu honetako dirulaguntzak bateragarriak dira, beste edozein erakunde publiko zein pribatuk, hasierako finantzaketa plana errespetatuz (hastapenean, hots txostena aurkezterakoan, iragarria ez zen erakunde publiko zein pribatu batek isuri dirulaguntza, Proiektu Deialdi honetan aurkeztu finantzaketa planean iragarri saldo orokorretik kenduko da azken zatiaren isurpenaren unean).

2.5 Communication de la décision

L'acte officiel des décisions d'affectation sera rendu public par le Président de l'Office Public de la Langue Basque pour le compte des deux organismes et diffusé aux intéressés.

Des conventions précisant les modalités d'affectation des aides décidées pourront être signées avec les bénéficiaires. Dans tous les cas, une convention sera signée avec tout opérateur bénéficiant d'une aide financière supérieure à 23.000 €.

2.5 Ebazpena

Euskararen Erakunde Publikoaren Lehendakariak sinatu ebazpen ofiziala zabalduko zaie eskatzaileei, banan-bana, eta publikoki hedatua, bi erakundeen izenean.

Zenbait onuradunekin hitzarmena izenpetu ahal izanen dute, Proiektu Deialdi honen bidez jasotako laguntzaren zehaztasunak zehaztuz.; Nola nahi ere, hitzarmena derrigorrez izenpetuko da 23.000 € baino gehiagoko dirulaguntza jasoko duen eragile bakoitzarekin.

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1 Obligations des bénéficiaires

Les bénéficiaires des aides affectées dans le cadre de cet Appel à projets ont pour obligation :

- d'accepter l'aide affectée. L'aide sera considérée acceptée, si 15 jours après avoir reçu confirmation de cette aide, l'opérateur ne fait pas connaître son refus de la décision.
- d'utiliser l'aide dans le respect des objectifs pour lesquels celle-ci est accordée.

3.2 Modalités de versement

Les versements de l'aide auront lieu en deux temps :

- 50% de l'aide à l'acceptation par l'opérateur de la décision, et, le cas échéant, à la signature de la convention,
- le solde après présentation des pièces justificatives, conformément aux dispositions du point 3.3.

Le versement d'un acompte supplémentaire pourra être effectué à l'opérateur qui en ferait la demande et qui serait en mesure de justifier de l'état d'avancement du projet.

3.3 Justificatifs à fournir

Dès la réalisation du projet ou des activités, l'opérateur devra présenter l'ensemble des pièces justificatives à l'OPLB, et ce **au plus tard pour le 28 février 2023** :

- Le Cerfa de compte-rendu financier de subvention n°15059*02 comprenant 3 feuillets :
  - un bilan qualitatif de l'action ou de l'activité
  - un tableau de données chiffrées
  - l'annexe explicative du tableau
- Les justificatifs de dépenses (factures…)

Selon le cas, l'OPLB précisera lors de la demande de production de justificatifs, les documents complémentaires à produire :

- rapport d'activité,
- bilan et compte de résultat,
- version analytique des comptes,
- autres justificatifs (version numérique des supports créés, photos…).

L'ensemble des pièces justificatives fera l'objet d'un examen par les services de l'OPLB au regard des critères suivants :

- conformité et cohérence par rapport au projet et au budget initialement présentés,
- prise en compte des éléments fixés au point 2.4.

III. PROIKETUAREN OBRATZEA

3.1 Onuradunaren betebeharrak

Agindu honetan arautzen diren dirulaguntzen onuradunek honako hauek bete behar dituzte:

- esleitutako dirulaguntza onartzea. Laguntza onartutzat joko da, baldin eta, laguntzaren jakinarazpena eskuratu eta 15 egunera, eragileak erabakiari uko egin diola jakinarazten ez badu.
- dirulaguntza agindutako helburu zehatzetarako erabiltzea.

3.2 Dirulaguntzaren ordainketa

Dirulaguntzaren ordainketa bi unetan eginen da:

- dirulaguntzaren % 50 dirulaguntza eskatzaileak esleitutako laguntza onartu bezain laster edo, hala badagokio, hitzarmena izenpetutakoan, eta,
- diru-laguntzaren saldoa justifikazio agiriak aurkeztu ondoren, 3.3 puntuaren ezarritakoaren arabera.

Gainerateko aurrekari baten isurpena aurreikus liteke, eragileak hala eskatzen balu eta proiektuaren aitzinamendu mailaz bermeak emanda.

3.3 Dirulaguntza justifikatzea

Proiektua edo jarduerak gauzatuak izanen direlarik, eragileak EEPri justifikazio agiriak aurkeztu beharko dizkio, **berantenik 2023ko otsailaren 28rako**:

- Dirulaguntza eskaeraren bildumarako CERFA 15059-02 formularioa, 3 orrialdez osatua:
  - jardueraren bilan kualitatiboa
  - datu zifratuen taula
  - taularen eranskin argigarria
- Xahutze egiaztagiriak (fakturak…)

Kasuen arabera, egiaztagiriak ekoizteko mementoan, EEPk honako dokumentu gehigarriak eskatzen ahalko dizkio eragileari:

- ekintzen txostena,
- bilana eta emaitza-kontua,
- kontuen bertsio analitikoa,
- beste egiaztagiriak (ekoiztutako euskarrien bertsio digitala, argazkiak,…).

Euskararen Erakunde Publikoaren zerbitzuek egiaztagiri guziak aztertuko dituzte honako irizpideen arabera:

- aurkeztutako proiektuaren eta honen aurrekontuari begirako egokitasuna eta koherentzia,
- 2.4 puntuan zehaztu irizpideak kontuan hartzea.

Les documents à fournir seront à produire en 2 langues, français et basque.

La production des pièces complémentaires ou manquantes sera si nécessaire notifiée par l'OPLB à l'opérateur qui disposera de 15 jours pour les produire.

Le montant du solde versé sera fixé compte tenu des justificatifs produits au regard du budget initialement présenté.

Si, après examen des justificatifs produits, le montant de l'aide définitive s'avère être inférieur à l'(aux) acompte(s) versé(s), l'opérateur procèdera au remboursement à l'OPLB, de tout ou partie d(u)es versement(s) antérieur(s), et ce dans un délai d'un mois maximum après réception du document adressé par l'Office Public de la Langue Basque.

3.4 Communication de l'aide apportée

Les opérateurs bénéficiaires d'une aide devront faire apparaître le soutien de l'Office Public de la Langue Basque et du Vice-ministère de la Politique Linguistique du Gouvernement de la CAE sur tout support de promotion et de communication (affiches, dépliants divers, intervention dans la presse…) concernant les projets et activités aidés.

3.5 Non-respect des obligations

a) Seront considérés comme manquement aux clauses établies les cas suivants :

- L'utilisation totale ou partielle de l'aide allouée pour l'organisation d'activités autres que celles ayant fait l'objet de l'affectation
- Dans le cas d'une mise en œuvre partielle du projet, le non-remboursement de la subvention accordée dans le délai imparti
- De manière générale, le non-respect d'une disposition décrite dans le présent document

b) Tout cas de manquement tel que décrit ci-dessus entraînera le remboursement de l'aide versée auprès de l'OPLB.

IV. DISPOSITIONS FINALES

4.1 Première disposition

Toute réclamation relative au présent règlement peut être transmise auprès du Président de l'OPLB, à partir du jour suivant sa publication et dans un délai d'un mois.

Helarazi behar diren dokumentuak, 2 hizkuntzetan ekoiztu beharko dira, frantsesez eta euskaraz.

Beharrezkoa bada, falta diren piezak edota pieza osagarriak ekoiztea EEPk eragileari gutunez eskatuko dio, horretarako 15 eguneko epea utziz.

Dirulaguntzaren saldoaren isurpena, aurkeztutako justifikazio agirien arabera finkatuko da, oinarrizko aurrekontuarekin parekatua.

Aurkeztu egiaztagiriak aztertuta, behin-betiko dirulaguntza, aurretik eskuratu isurpena(k) baino ttipiagoa balitz, edota, dena delako arrazoirengatik eskuratu dirulaguntza osorik edo partez itzuli behar izanez gero, eragileak diru-kopurua Euskararen Erakunde Publikoari itzuliko dio, honek bidalitako likidazio-ebazpena eskuratu eta hilabeteko epean.

3.4 Emandako babesaren aipamena

Dirulaguntza eskuratzen duten eragileek Euskaren Erakunde Publikoak eta Hizkuntza Politikaren Sailburuordetzak eskainitako babesa adierazi beharko dute diruz lagunduriko proiektu edo jardueraren ondorioz egindako iragarki guzietan (afixak, eskuorriak, prentsa bidezko hedapenak …).

3.5 Betebeharrak ez errespetatzea

a) Arauak bete gabetzat joko dira honako kasu hauetan:

- Jasotako dirulaguntza osoa edo zati bat agindu honetan zehaztutakoez beste jardueretarako erabiltzea
- Proiektua edo jarduerak ez badira osoki gauzatzen, zehaztutako diru-kopurua ez itzultzea, horretarako emandako epean
- Beste xedapen batean, orokorrean, baitezpadakotzat jotzen diren gainerako egitekoak ez betetzea

b) Artikulu honetako goragoko idatzi-zatian aipatu ez betetzeren bat gertatuz gero, jasotako dirua eta horren legezko interesak itzuli beharko zaizkio EEPri.

IV. AZKEN XEDAPENAK

4.1 Lehen xedapena

Agindu honen aurka interesatuek erreklamazioa aurkeztu ahal izanen diote Euskararen Erakunde Publikoaren Lehendakariari hilabeteko epean, plazaratu eta hurrengo egunetik hasirik.

4.2 Seconde disposition

Le présent règlement entre en vigueur à sa publication.

•••

4.2 Bigarren xedapena

Agindu honek plazaratu eta hurrengo egunetik hasirik izanen du eragina.

•••